## Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

#### MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Arrêté du 15 avril 2019 portant création de la spécialité « Métiers du plâtre et de l'isolation » de certificat d'aptitude professionnelle et fixant ses modalités de délivrance

NOR: MENE1911317A

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles D. 337-1 à D. 337-25-1;

Vu l'arrêté du 8 novembre 2012 relatif aux diplômes professionnels relevant des dispositions du code du travail relatives à l'utilisation des équipements de travail mis à disposition pour des travaux temporaires en hauteur;

Vu l'arrêté du 23 juin 2014 relatif à l'obtention de dispenses d'unités aux examens du certificat d'aptitude professionnelle et du brevet d'études professionnelles ;

Vu l'arrêté du 24 juillet 2015 fixant les conditions d'habilitation à mettre en œuvre le contrôle en cours de formation en vue de la délivrance du certificat d'aptitude professionnelle, du baccalauréat professionnel, du brevet professionnel, de la mention complémentaire, du brevet des métiers d'art et du brevet de technicien supérieur;

Vu l'arrêté du 10 mai 2017 fixant les conditions dans lesquelles les candidats ajournés aux examens du brevet d'études professionnelles et du certificat d'aptitude professionnelle peuvent conserver des notes qu'ils ont obtenues ;

Vu l'arrêté du 21 novembre 2018 relatif à l'organisation et aux enseignements dispensés dans les formations sous statut scolaire préparant au certificat d'aptitude professionnelle;

Vu l'arrêté du 15 janvier 2019 relatif aux diplômes professionnels délivrés par le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse et aux brevets de techniciens supérieurs permettant la délivrance de l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR);

Vu l'avis de la commission professionnelle consultative « bâtiment, travaux publics, matériaux de construction » en date du 17 janvier 2019,

#### Arrête

**Art. 1**er. – Il est créé la spécialité « Métiers du plâtre et de l'isolation » de certificat d'aptitude professionnelle dont la définition et les conditions de délivrance sont fixées par le présent arrêté.

Sa présentation synthétique fait l'objet d'une annexe introductive jointe au présent arrêté.

- **Art. 2.** Les référentiels des activités professionnelles et de compétences sont définis en annexe I du présent arrêté qui comporte l'annexe I a relative au référentiel des activités professionnelles, l'annexe I b relative au référentiel de compétences et l'annexe I c relative au lexique.
- **Art. 2** *bis.* Les compétences relatives à l'intervention à proximité des réseaux définies en annexe II de l'arrêté du 15 janvier 2019 relatif aux diplômes professionnels délivrés par le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse et aux brevets de techniciens supérieurs permettant la délivrance de l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR) complètent les compétences définies en annexes du présent arrêté.

Les compétences définies en annexe II de l'arrêté du 15 janvier 2019 précité sont évaluées au cours des épreuves professionnelles.

- **Art. 3.** Le référentiel d'évaluation est fixé par l'annexe III du présent arrêté et comprend l'annexe III a relative aux unités constitutives du diplôme, l'annexe III b relative au règlement d'examen et l'annexe III c relative à la définition des épreuves.
- **Art. 4.** Les horaires applicables sous statut scolaire sont fixés par le tableau annexé à l'arrêté du 21 novembre 2018 susvisé.

La préparation à cette spécialité de certificat d'aptitude professionnelle comporte une période de formation en milieu professionnel de 14 semaines définie en annexe II du présent arrêté.

**Art. 5.** – Chaque candidat précise au moment de son inscription s'il se présente à l'examen sous la forme globale ou progressive, conformément aux dispositions des articles D. 337-9 et D. 337-10 du code de l'éducation.

Dans le cas de la forme progressive, il précise les épreuves qu'il souhaite présenter à la session pour laquelle il s'inscrit.

Lors de son inscription, il précise également s'il souhaite se présenter à l'épreuve facultative.

En outre, lors de la confirmation d'inscription, les candidats doivent fournir une attestation de formation relative à l'utilisation des échafaudages de pied, conformément à la règlementation R. 408 de la Caisse nationale d'assurance maladie et des travailleurs salariés (CNAMT), annexe 5.

En l'absence de cette attestation, les candidats ne seront pas admis à se présenter à l'examen.

**Art. 6.** – Les correspondances entre les épreuves de l'examen organisé conformément à l'arrêté du 1<sup>er</sup> août 2002 modifié et les épreuves de l'examen organisé conformément aux dispositions du présent arrêté sont précisées en annexe IV du présent arrêté.

Toute note obtenue aux épreuves de l'examen passé selon les dispositions de l'arrêté du 1<sup>er</sup> août 2002 modifié précité est, à la demande du candidat et pour sa durée de validité, reportée sur l'unité correspondante de l'examen organisé selon les dispositions du présent arrêté.

- **Art. 7.** La première session d'examen de la spécialité « Métiers du plâtre et de l'isolation » de certificat d'aptitude professionnelle organisée conformément aux dispositions du présent arrêté aura lieu en 2021.
- **Art. 8.** La dernière session d'examen du certificat d'aptitude professionnelle « Plâtrier Plaquiste » organisée conformément aux dispositions de l'arrêté du 1<sup>er</sup> août 2002 modifié précité aura lieu en 2020. À l'issue de cette session, l'arrêté précité est abrogé.
- **Art. 9.** Le directeur général de l'enseignement scolaire et les recteurs d'académie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 15 avril 2019.

Pour le ministre et par délégation : Le directeur général de l'enseignement scolaire, J.-M. HUART

#### **ANNEXES**

#### ANNEXE INTRODUCTIVE



Spécialité Métiers du plâtre et de l'isolation de certificat d'aptitude professionnelle

#### **SOMMAIRE**

#### ANNEXE I. - Référentiels des activités professionnelles et de compétences

I a: Référentiel des activités professionnelles

I *b* : Référentiel de compétences

I c: Lexique

ANNEXE II. - Période de formation en milieu professionnel

#### ANNEXE III. - Référentiel d'évaluation

III a: Unités constitutives du diplôme

III *b* : Règlement d'examen III *c* : Définition des épreuves

ANNEXE IV. - Tableau de correspondance entre épreuves ou unités

## Tableau synthétique - Activités - Blocs de compétences - Unités

Spécialité de Métiers du plâtre et de l'isolation de certificat d'aptitude professionnelle

Activités	Bloc de compétences	Unité professionnelle
COMMUNICATION PRÉPARATION	Bloc 1: Étude et préparation d'une intervention - Compléter et transmettre des documents Décoder un dossier technique Choisir les matériels et les outillages.	UP1 Étude et préparation d'une intervention
RÉALISATION ET CONTRÔLE D'UN OUVRAGE COURANT	Bloc 2 : Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant  - Traduire graphiquement une partie d'ouvrage simple  - Organiser son intervention et son poste de travail.  - Sécuriser son intervention.  - Déconstruire, déposer, démonter des éléments d'ouvrage.  - Implanter un ouvrage.  - Construire des ouvrages en plaques de plâtre sur ossature.  - Construire des cloisons en panneaux de hauteur d'étage.  - Réaliser un doublage en complexe isolant.  - Réaliser une isolation thermo-acoustique intérieure.  - Traiter les joints et réaliser les enduits de finition.  - Mettre en œuvre un plafond modulaire.  - Contrôler la conformité des travaux et des ouvrages.  - Replier le chantier.	UP2 Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant
RÉALISATION DE TRAVAUX SPÉCIFIQUES	Bloc 3: Réalisation de travaux spécifiques - Échanger, rendre compte oralement Monter, démonter et utiliser des échafaudages Construire un ouvrage en carreaux de plâtre ou de terre cuite Construire un ouvrage en briques plâtrières Réaliser des enduits de plâtre.	UP3 Réalisation de travaux spécifiques
	Français - Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer - Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire - Devenir un lecteur compétent et critique - Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle. Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique - Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures - Repérer la situation étudiée dans le temps et dans l'espace - Relever, classer et hiérarchiser les informations contenues dans un document selon des critères donnés - Acquérir une démarche citoyenne à partir de son environnement quotidien	UG1 Français, Histoire- Géographie et Enseignement moral et civique
	<ul> <li>Rechercher, extraire et organiser l'information.</li> <li>Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité.</li> <li>Expérimenter.</li> <li>Critiquer un résultat, argumenter.</li> <li>Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit.</li> </ul>	UG2 Mathématiques- Physique - Chimie
	Compétences de niveau 3 du référentiel de compétences attendues  - Réaliser une performance motrice maximale  - Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains  - Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique  - Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif  - Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité	UG3 Éducation physique et sportive
	Compétences de niveau A2 du CECRL - S'exprimer oralement en continu - Interagir en langue étrangère - Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère	UG4 Langue vivante obligatoire: anglais

#### ANNEXE I

#### RÉFÉRENTIELS DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES ET DE COMPÉTENCES

#### ANNEXE I a

#### RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

#### Spécialité Métiers du plâtre et de l'isolation de certificat d'aptitude professionnelle

#### CONTEXTE PROFESSIONNEL

#### A. - Domaines d'intervention

Le titulaire de la spécialité Métiers du plâtre et de l'isolation de certificat d'aptitude professionnelle (CAP) exerce ses compétences sous le contrôle de sa hiérarchie dans le domaine des bâtiments neufs ou en réhabilitation, dans le cadre de la construction de logements, de bureaux, de commerces ou de bâtiments industriels.

Les métiers du plâtre et de l'isolation évoluent régulièrement en fonction des nouvelles réglementations. Notamment dans le cadre de la transition énergétique, elles exigent de construire des bâtiments toujours plus performants. Cela implique la mise sur le marché de produits nouveaux nécessitant une évolution permanente des compétences pour leur mise en œuvre.

Les ouvrages à réaliser dans le secteur du plâtre et de l'isolation doivent souvent assurer, au-delà du seul aspect esthétique, des fonctions spécifiques (thermiques, acoustiques, protection incendie, etc.) et dans des conditions particulières (sollicitation aux chocs, humidité, grande hauteur).

De par la nature de ses activités, le titulaire de la spécialité Métiers du plâtre et de l'isolation de CAP conduit couramment ses opérations sur site en co-activité avec les autres corps de métiers.

#### B. – Conditions générales d'exercice du métier

#### B-1. Situation d'exercice

Le titulaire de la spécialité Métiers du plâtre et de l'isolation de CAP exerce ses activités en toute sécurité pour lui et son environnement et trouve son emploi dans toutes les entreprises des secteurs suivants :

- la plâtrerie dite « sèche »: mise en œuvre de plaques de plâtre ou assimilés sur ossatures, de complexes de doublage, de carreaux de plâtre, de cloisons alvéolaires, de carreaux de terre cuite, de carreaux de béton cellulaire, etc., y compris le traitement des joints et des finitions;
- la plâtrerie traditionnelle: mise en œuvre de briques plâtrières, réalisation d'enduit en plâtre traditionnel, allégé, projeté et décoratif;
- les plafonds modulaires;
- l'isolation intérieure thermique et acoustique.

Il contribue à l'aménagement intérieur des bâtiments (plafonds, cloisons, contre-cloisons, doublages, gaines techniques) par la construction d'ouvrages alliant des performances thermiques, acoustiques, antieffraction, participant à la protection incendie, à la finition et à la décoration.

Il exerce son activité sur les instructions de sa hiérarchie et en relation avec les autres intervenants dans l'acte de construire.

Par son savoir-faire et son attitude professionnelle, il participe à la valorisation de l'image du métier et de l'entreprise.

Il est amené à effectuer des travaux en hauteur sur échafaudage, sur plateforme individuelle roulante (PIR). Il peut aussi être amené à utiliser une plateforme élévatrice mobile personnelle (PEMP).

#### B-2. Autonomie

Le titulaire de la spécialité Métiers du plâtre et de l'isolation de CAP fait preuve d'autonomie dans l'exécution des tâches qui lui sont confiées, dans la limite des instructions de sa hiérarchie. Il choisit les outils adaptés et utilise les moyens d'exécution mis à sa disposition pour garantir la qualité de sa réalisation et le respect du délai donné. Il est également capable de travailler en équipe quand la nature de l'activité le justifie. Il applique les modes opératoires donnés. Il doit rendre compte oralement à sa hiérarchie de la réalisation des tâches qui lui sont confiées. D'autre part, il possède des connaissances de l'outil numérique lui permettant de rechercher des solutions techniques et communiquer avec son responsable.

Il prend en compte les procédures de qualité de l'entreprise et les exigences liées au respect de l'environnement.

#### B-3. Responsabilité

Sur les sites d'interventions, il respecte les mesures relatives à la qualité, la sécurité et à l'environnement (QSE). Il applique les mesures de prévention des risques professionnels prévues et doit identifier les dangers non prévus, alerter et appliquer les consignes de sa hiérarchie. Il est responsable de la bonne réalisation des travaux qui lui sont

confiés au regard du cahier des charges fourni, des exigences réglementaires, sécuritaires, normatives, environnementales et esthétiques.

#### C. – Perspective d'évolution dans l'emploi

#### C-1. Positionnement

Le titulaire de la spécialité Métiers du plâtre et de l'isolation de CAP atteste d'un premier niveau de qualification dont les compétences professionnelles vont lui permettre d'accéder à un emploi d'ouvrier professionnel.

#### C-2. Poursuite de formation

Il peut poursuivre sa formation initiale en s'engageant dans la préparation d'une certification complémentaire ou d'un diplôme de niveau supérieur. Il peut aussi accéder à des niveaux de qualification plus élevés, notamment dans le cadre de la formation tout au long de la vie.

Au terme d'un temps de pratique professionnelle, le titulaire de la spécialité Métiers du plâtre et de l'isolation de CAP est pleinement opérationnel.

#### C-3. Evolution dans l'emploi

En fonction de ses attentes, de son expérience, de ses aptitudes et de la structure de l'entreprise, le titulaire de la spécialité Métiers du plâtre et de l'isolation de CAP peut évoluer vers la fonction de chef d'équipe. Il peut à moyen terme créer ou reprendre une entreprise artisanale.

#### Tableau des activités et tâches professionnelles

		Niveau d'implication		
ACTIVITÉS	TÂCHES	1	2	3
	T1: Prendre connaissance des informations liées à son intervention		х	
COMMUNICATION	T2: Communiquer avec son équipe et son responsable			х
	T3: Renseigner et transmettre des documents d'intervention			х
	T4 : Organiser son intervention en adoptant une attitude éco-responsable			х
PRÉPARATION	T5: Préparer et vérifier les matériels et les outillages			Х
	T6 : Préparer l'approvisionnement des matériaux pour son intervention			х
	T7: Déconstruire, déposer, démonter des éléments du second œuvre		х	
	T8: Réceptionner un support, implanter son ouvrage			х
	T9: Construire des ouvrages en plaques sur ossature			х
	T10: Construire des cloisons en panneaux de hauteur d'étage			х
RÉALISATION ET CONTRÔLE	T11: Mettre en œuvre un complexe de doublage			х
D'UN OUVRAGE COURANT	T12: Mettre en œuvre une isolation thermo-acoustique intérieure			х
	T13: Traiter les joints et réaliser les enduits de finition			х
	T14 : Mettre en œuvre un plafond modulaire			Х
	T15: Contrôler la qualité des travaux et des ouvrages			х
	T16: Replier le chantier			Х
	T17: Monter et utiliser un échafaudage de pied et roulant		Х	
RÉALISATION	T18: Construire des ouvrages en carreaux de plâtre ou de terre cuite			Х
DE TRAVAUX SPÉCIFIQUES	T19: Construire des ouvrages en briques plâtrières			Х
	T20: Réaliser des enduits de plâtre			Х

<u>Niveau d'implication</u>: pour chacune des tâches issues des activités de référence, le titulaire de la spécialité Métiers du plâtre et de l'isolation de CAP est impliqué à différents niveaux définis ci-dessous:

Niveau	Définition du niveau d'implication	
1	Connaissances et savoir-faire minimaux: le titulaire du diplôme lit, observe, interprète et assiste sans assumer personnellement la responsabilité des activités menées en équipe.	
2	Connaissances et savoir-faire partiels: le titulaire du diplôme participe sous contrôle ponctuel en étant partiellement responsable de l'exécution de tâches simples.	
3	Connaissances et savoir-faire approfondis: le titulaire du diplôme intervient seul ou en équipe, en toute autonomie dans la réalisation d'une tâche simple.	

Activité A1	COMMUNICATION
Tâche	T1: Prendre connaissance des informations liées à son intervention
T1	Niveau d'implication : 2

#### Moyens et ressources disponibles:

- Consignes écrites et/ou orales;
- Informations techniques et extrait des règles d'exécution concernant l'activité à effectuer (pièces graphiques, pièces écrites, données numériques, etc.);
- Fiches techniques des matériels, des matériaux et des équipements de travail et de protection disponibles;
- Informations relatives au chantier et à son entreprise;
- Informations relatives à la manière d'agir dans un groupe, une équipe de façon positive et citoyenne.

#### Contexte d'intervention:

- En équipe ou avec son responsable, à l'atelier ou sur le chantier.

#### Résultats attendus:

- L'ensemble des informations recueillies permet une mise en œuvre en adéquation avec le travail demandé;
- Les points à éclaircir sur le travail sont exprimés avant leur exécution, à travers un message réactif et clair;
- Les dimensions relatives au travail collaboratif et citoyen sont prises en compte.

Activité A1		COMMUNICATION	
Tâche	T2: Communiquer avec son équipe et son responsable		
T2		Niveau d'in	nplication: 3

#### Moyens et ressources disponibles:

- Dossier technique : dossier d'exécution (plans, pièces graphiques, écrites, données numériques, planning, extrait du PPSPS, etc.);
- Fiches techniques des matériels, des matériaux, des équipements de travail et de protection disponibles;
- Extrait des règles d'exécution;
- Consignes écrites et orales;
- Outils de communication traditionnels et numériques.

#### Contexte d'intervention:

- En autonomie à l'entreprise ou sur le chantier.

#### Résultats attendus:

- La communication orale ou écrite est régulière et systématique ;
- Le message transmis à son interlocuteur est compréhensible;
- Les consignes reçues sont comprises et appliquées ;
- Les fiches d'intervention sont dument complétées et transmises ;
- Le vocabulaire technique est adapté.

Activité A1	COMMUNICATION
Tâche	T3: Renseigner et transmettre des documents d'intervention
Т3	Niveau d'implication: 3

#### Moyens et ressources disponibles:

- Consignes orales et écrites de sa hiérarchie;
- Documents internes de l'intervention: bons de livraison, besoins journaliers en matériaux et matériels, fiches d'heures, etc.;
- Documents de réalisation de l'intervention: maquette numérique, plans, croquis, etc.;
- Fiches techniques des matériaux;
- Outils de communication et supports numériques.

#### Contexte d'intervention:

En autonomie sur le chantier, à l'entreprise et chez le fournisseur.

- Les consignes sont comprises et appliquées;
- Les informations collectées sont complètes, précises et justes;
- Les documents liés à l'intervention sont renseignés, transmis et exploitables.

PRÉPARATION
T4: Organiser son intervention en adoptant une attitude éco-responsable  Niveau d'implication: 3
Т

- Consignes orales et écrites de sa hiérarchie;
- Dossier technique: dossier d'exécution (plans, pièces graphiques, écrites, données numériques, planning, extrait du PPSPS, etc.);
- Équipements de travail et de protection ;
- Matériels, outillages, moyens de manutention;
- Matériaux et consommables.

#### Contexte d'intervention:

- En autonomie ou avec son responsable, à l'atelier et sur le chantier.

- L'organisation du poste de travail permet la bonne exécution des travaux dans le respect des règles de sécurité et de protection de la santé;
- Les contraintes (espaces, co-activité, stockage, délais, etc.) sont prises en compte;
- L'outillage et les matériels sont adaptés à l'intervention et leur état de fonctionnement est vérifié tout au long du déroulement du chantier;
- Le poste de travail est maintenu et rendu propre.

Activité A2	PRÉPARATION
Tâche T5	T5: Préparer et vérifier les matériels et les outillages  Niveau d'implication: 3

#### Moyens et ressources disponibles:

- Consignes orales et écrites de sa hiérarchie;
- Dossier technique: dossier d'exécution (plans, pièces graphiques, écrites, données numériques, modes opératoires, croquis, quantitatifs, bon de commande, bon de livraison, planning d'intervention, extrait du PPSPS, etc.);
- Matériels et outillages disponibles à l'entreprise;
- Notices des matériels, des équipements de travail et de protection ;
- Conditions d'utilisation des matériels, outillages, moyens de manutention disponibles ;
- Outils de communication et supports numériques.

#### Contexte d'intervention:

- En autonomie ou avec son responsable, à l'atelier.

#### Résultats attendus:

- Le choix des matériels et outillages est adapté à l'intervention;
- L'état des matériels et outillages est vérifié.

Activité A2	PRÉPARATION
Tâche T6	T6: Préparer l'approvisionnement des matériaux pour son intervention
	Niveau d'implication: 3

#### Moyens et ressources disponibles:

- Dossier de chantier fourni par son responsable : plans, croquis, données numériques, etc. ;
- Fiches techniques des matériaux;
- Bon de commande et bon de livraison des matériaux ;
- Consignes écrites et orales.

#### Contexte d'intervention:

- En autonomie à l'entreprise ou sur le chantier.

- Les quantités de matériaux nécessaires sont vérifiées;
- L'approvisionnement en matériaux permet de réaliser l'ouvrage prévu;
- Toute anomalie (matériaux défectueux, ne répondant pas au cahier des charges, etc.) est signalée à son responsable.

Activité A3	RÉALISATION ET CONTRÔLE D'OUVRAGES COURANTS	
Tâche	T7: Déconstruire, déposer, démonter des éléments du second œuvre	
Т7	Niveau d'implication : 2	

- Éléments du dossier de chantier fourni par son responsable :
- plans des parties à déconstruire;
- réseaux électriques, de fluides, de gaz;
- données numériques issues du BIM ;
- Extrait du PPSPS;
- Plan d'organisation et d'évacuation des déchets ;
- Consignes écrites et orales.

#### Contexte d'intervention:

- En équipe avec son responsable sur le chantier et en entreprise.

#### Résultats attendus

- L'intervention est organisée et se déroule en toute sécurité, pour les intervenants et le public;
- Les ouvrages à conserver en tout ou partie, les réseaux existants et les zones circonvoisines ne subissent pas de dommage;
- Les déchets ou les éléments réutilisables sont triés et évacués à mesure de l'avancement de la déconstruction;
- La zone de travail est propre, pendant et à la fin des travaux et l'activité terminée fait l'objet d'un autocontrôle;
- Tous les dysfonctionnements ou découvertes fortuites sont signalés à son responsable.

Activité A3	RÉALISATION ET CONTRÔLE D'OUVRAGES COURANTS	
Tâche	T8: Réceptionner un support, implanter son ouvrage	
Т8	Niveau d'ir	mplication: 3

#### Moyens et ressources disponibles:

- Dossier technique: dossier d'exécution (plans, pièces graphiques, écrites, données numériques, planning, extrait du PPSPS, etc.);
- Matériels de mesure, de tracé et de contrôle;
- Trait de niveau à 1,00 m;
- Temps d'exécution alloué;
- Consignes écrites et orales de son responsable ;
- Fiches techniques;
- Fiches de suivi, fiches d'autocontrôle;
- Outils de communication et supports numériques.

#### Contexte d'intervention:

- En autonomie sur le chantier;
- Implantation réalisée en autonomie pour un ouvrage simple ou en équipe pour un ouvrage complexe.

#### Résultats attendus:

- La surface d'implantation est propre et rend le tracé exploitable;
- Le tracé respecte la demande et s'adapte aux contraintes du chantier;
- Les écarts sont signalés et communiqués à son responsable;
- Les temps d'exécution prévus sont respectés ;
- L'activité terminée fait l'objet d'un autocontrôle et les exigences réglementaires sont respectées.

Activité A3	RÉALISATION ET CONTRÔLE D'OUVRAGES COURANTS	
Tâche	T9: Construire des ouvrages en plaques sur ossature	
Т9		Niveau d'implication: 3

#### Movens et ressources disponibles:

- Dossier technique: dossier d'exécution (plans, pièces graphiques, écrites, données numériques, planning, extrait du PPSPS, etc.);
- Fiches techniques des matériaux, règles techniques de mise en œuvre, dessins de détail du projet décoratif;
- Temps d'exécution alloué;
- Consignes écrites et orales;
- Matériels, outils et matériaux, équipement de travail en hauteur, matériels de manutention.

#### Contexte d'intervention:

- En autonomie ou avec son responsable sur le chantier;
- Avec des intervenants d'autres corps de métiers.

#### Ouvrages concernés :

- Plafonds droits ou en rampant, en plaques de plâtre ou en plaques à enduire ;
- Cloisons distributives, séparatives et contre-cloisons;
- Avec des performances permettant de répondre aux exigences techniques (acoustique, thermique, incendie, hydrique, grande hauteur, etc.)

- L'ouvrage réalisé est conforme aux exigences et fait l'objet d'un autocontrôle;
- L'intervention est organisée et se déroule en toute sécurité. Les ouvrages existants ou déjà réalisés sont préservés ;
- Les temps d'exécution prévus sont respectés ;
- La zone de travail est propre en permanence. Les déchets sont triés et évacués.

Activité A3	RÉALISATION ET CONTRÔLE D'OUVRAGES COURANTS	
Tâche T10	T10: Construire des cloisons en panneaux de hauteur d'étage	
	Niveau d'implication : 3	

- Dossier technique: dossier d'exécution (plans, pièces graphiques, écrites, données numériques, planning, extrait du PPSPS, etc.);
- Fiches techniques des matériaux, règles techniques de mise en œuvre ;
- Temps d'exécution alloué avec les consignes écrites et orales :
- Matériels et outils, matériaux, matériels d'accès et équipement de travail en hauteur;
- Matériels de manutention.

#### Contexte d'intervention:

- En autonomie ou avec son responsable sur le chantier;
- Avec des intervenants d'autres corps de métiers.

#### Ouvrages concernés:

- Des cloisons distributives, des petits agencements.

#### Résultats attendus:

- L'ouvrage réalisé est conforme aux attendus et fait l'objet d'un autocontrôle;
- L'intervention est organisée et se déroule en toute sécurité. Les ouvrages existants ou déjà réalisés sont préservés. La zone de travail est propre en permanence. Les déchets sont triés et évacués. L'outillage et les équipements sont maintenus utilisables en permanence, l'approvisionnement en matériaux et l'attribution des matériels permettent la réalisation des travaux selon un stockage judicieux facilitant l'utilisation;
- Les temps d'exécution prévus sont respectés.

Activité A3	RÉALISATION ET CONTRÔLE D'OUVRAGES COURANTS		
Tâche T11	T11: Mettre en œuvre un complexe de doublage		
	Niveau d'implication: 3		

#### Moyens et ressources disponibles:

- Dossier technique: dossier d'exécution (plans, pièces graphiques, écrites, données numériques, planning, extrait du PPSPS, etc.);
- Fiches techniques des matériaux, règles techniques de mise en œuvre ;
- Temps d'exécution alloué;
- Consignes écrites et orales;
- Matériels, outils et matériaux, équipement de travail en hauteur, matériels de manutention.

#### Contexte d'intervention:

- En autonomie ou avec son responsable sur le chantier;
- Avec des intervenants d'autres corps de métiers;
- Avec des performances permettant de répondre aux exigences techniques (acoustique, thermique, incendie, hydrique, grande hauteur, etc.).

#### Résultats attendus:

- L'ouvrage réalisé est conforme aux attendus (cahier des charges, règles de mise en œuvre) et fait l'objet d'un autocontrôle;
- L'intervention est organisée et se déroule en toute sécurité. Les ouvrages existants ou déjà réalisés sont préservés ;
- La zone de travail est propre, pendant et à la fin des travaux. Les déchets sont triés et évacués;
- L'outillage et les équipements sont maintenus utilisables en permanence;
- L'approvisionnement en matériaux et l'attribution des matériels permettent la réalisation des travaux. Un stockage judicieux facilite leur utilisation;
- Les temps d'exécution prévus sont respectés.

Activité A3	RÉALISATION ET CONTRÔLE D'OUVRAGES COURANTS	
Tâche	T12: Mettre en œuvre une isolation thermo-acoustique intérieure	
T12	Niveau d'implication: 3	

#### Moyens et ressources disponibles:

- Dossier technique: dossier d'exécution (plans, pièces graphiques, écrites, données numériques, planning, extrait du PPSPS, etc.);
- Consignes orales et écrites;
- Équipements de travail et de protection :
- Fiches techniques de matériels, outillages, matériaux et produits du secteur professionnel;
- Temps d'exécution alloué.

#### Contexte d'intervention:

- En autonomie ou avec son responsable sur le chantier;
- Avec des intervenants d'autres corps de métiers;
- Avec des performances permettant de répondre aux exigences techniques (acoustique, thermique, incendie, etc.).

Techniques de mise en œuvre : par soufflage, par insufflation, par projection, par matériaux posés en panneaux ou en rouleaux (etc.).

- L'ouvrage est conforme aux exigences techniques et règlementaires;
- Le déroulement des travaux est assuré en toute sécurité;
- Les conditions de mise en œuvre des matériaux sont respectées et les fonctions thermo-acoustiques de l'ouvrage sont assurées;
- Les temps d'exécution prévus sont respectés ;
- La zone de travail est maintenue propre en permanence, les déchets sont triés, évacués et l'ouvrage fait l'objet d'un autocontrôle régulier.

Activité A3	RÉALISATION ET CONTRÔLE D'OUVRAGES COURANTS	
Tâche	T13: Traiter les joints et réaliser les enduits de finition	
T13	Niveau d'implication: 3	

- Dossier technique: dossier d'exécution (plans, pièces graphiques, écrites, données numériques, planning, extrait du PPSPS, etc.);
- Fiches techniques des matériaux, règles techniques de mise en œuvre ;
- Temps d'exécution alloué;
- Consignes écrites et orales;
- Matériels, outils et matériaux, produits pour le traitement des joints, bandes de renforts, de fractionnement, d'angles, etc. ;
- Échantillons de finition: lissés, structurés, teintés, etc.

#### Contexte d'intervention:

- En autonomie ou avec son responsable sur le chantier;
- Avec des intervenants d'autres corps de métier.

Ouvrages concernés : carreaux de terre cuite, de béton cellulaire, de plaque de plâtre, de plâtre, béton,...

Application: manuellement ou mécaniquement.

#### Résultats attendus:

- L'ouvrage réalisé est conforme aux exigences techniques et règlementaires;
- Les bandes à joints, de renfort, de protection d'angles sont posées et traitées ;
- Les temps d'exécution prévus sont respectés ;
- L'intervention est organisée et se déroule en toute sécurité;
- Les ouvrages existants ou déjà réalisés sont préservés;
- La zone de travail, le matériel et l'outillage sont maintenus en permanence propres, les déchets sont triés et évacués et l'ouvrage fait l'objet d'un autocontrôle régulier.

Activité A3	RÉALISATION ET CONTRÔLE D'OUVRAGES COURANTS	
Tâche T14	T14: Mettre en œuvre un plafond modulaire	
	Niveau d'implication: 3	

#### Moyens et ressources disponibles:

- Dossier de définition du chantier fourni par son responsable;
- Descriptif, plans, extrait du PPSPS, calepinage, dessins de détail, projet décoratif, etc.;
- Fiches techniques des matériaux, règles techniques de mise en œuvre ;
- Un ouvrage support réceptionné et validé par son responsable;
- Temps d'exécution alloué;
- Consignes écrites et orales;
- Matériels, outils et matériaux, équipement de travail en hauteur et de protection individuelle.

#### Contexte d'intervention:

- En autonomie ou avec son responsable sur le chantier;
- Avec des intervenants d'autres corps de métiers;
- Avec des performances permettant de répondre aux exigences techniques (correction acoustique, isolation acoustique, thermique, hydrique, etc.).

Ouvrages concernés : intérieurs (bureaux, salles de conférence, salle de sport, ateliers, etc.) et extérieurs (abris, auvents, etc.).

Matériaux mis en œuvre : métal, fibres de bois, fibres minérales, plâtre, etc.

#### Résultats attendus:

- Les ouvrages existants sont préservés et le déroulement des travaux est assuré en toute sécurité;
- Les interventions des autres corps de métiers sont prises en compte;
- Les conditions et les précautions de mise en œuvre des matériaux sont respectées;
- L'ouvrage est conforme aux documents descriptifs et aux normes relatives à sa réalisation;
- Les temps d'exécution prévus sont respectés et la zone de travail est maintenue propre, les déchets sont triés, évacués et l'ouvrage fait l'objet d'un autocontrôle régulier.

Activité A3	RÉALISATION ET CONTRÔLE D'OUVRAGES COURANTS	
Tâche	T15: Contrôler la qualité des travaux et des ouvrages	
T15	Niveau d'implication: 3	

#### Moyens et ressources disponibles:

- Consignes écrites et orales de son responsable ;
- Dossier technique: dossier d'exécution (plans, pièces graphiques, écrites, données numériques, extrait du PPSPS, calepinage, dessins de détail, projet décoratif, etc.);
- Fiches techniques;
- Matériels de mesure, de tracé et de contrôle;
- Fiches de suivi, fiches d'autocontrôle;
- Outils de communication et supports numériques.

#### Contexte d'intervention:

En autonomie ou avec son responsable sur le chantier.

- Les contrôles réalisés permettent de poursuivre la réalisation des travaux ou la détection d'anomalies;
- Les équipements et matériels sont utilisés en sécurité;
- Les non-conformités sont transmises à son responsable.

Activité A3	RÉALISATION ET CONTRÔLE D'OUVRAGES COURANTS		
Tâche T16	T16: Replier le chantier  Niveau d'implication: 3		

- Liste de l'outillage et des matériels apportés sur le chantier;
- Protocole de repliement de l'entreprise;
- Consignes de tri et d'évacuation des déchets;
- Consignes écrites et orales.

#### Contexte d'intervention:

- En autonomie ou avec son responsable, à l'entreprise ou sur le chantier.

#### Résultats attendus:

- L'état du chantier permet la livraison des ouvrages au maître d'ouvrage;
- Les déchets sont triés et évacués selon les procédures;
- Les procédures de démontage des matériels sont respectées;
- Les outils et matériels sont rangés ou restitués et les dysfonctionnements ou détériorations signalés;
- Les matériaux sont reconditionnés, stockés en toute sécurité, en vue d'une utilisation ultérieure.

Activité A4	RÉALISATION DE TRAVAUX SPÉCIFIQUES	
Tâche T17	T17: Monter et utiliser un échafaudage de pied et roulant	
	Niveau d'implication : 2	

#### Moyens et ressources disponibles:

- Consignes orales et écrites de son responsable;
- Dossier technique: dossier d'exécution (plans, pièces graphiques, écrites, données numériques, planning, extrait du PPSPS, etc.);
- Équipements de travail et de protection, matériels et outillages ;
- Plan de montage de l'échafaudage et les données de sécurité;
- L'autorisation de l'entreprise.

#### Contexte d'intervention:

- En équipe avec son responsable sur le chantier.

#### Résultats attendus:

- Le montage de l'échafaudage est conforme au plan de montage ou à la notice;
- L'utilisation de l'échafaudage respecte les règles de sécurité et de protection de la santé;
- Le démontage de l'échafaudage est conforme au plan de démontage ou à la notice;
- Le repliement et le stockage des éléments d'échafaudage sont assurés conformément aux consignes reçues.

Activité A4	RÉALISATION DE TRAVAUX SPÉCIFIQUES		
Tâche T18	T18: Construire des ouvrages en carreaux de plâtre ou de terre cuite  Niveau d'implication: 3		

#### Moyens et ressources disponibles:

- Dossier technique: dossier d'exécution (plans, pièces graphiques, écrites, données numériques, planning, extrait du PPSPS, etc.);
- Fiches techniques des matériaux, règles techniques de mise en œuvre, dessins de détail du projet décoratif;
- Temps d'exécution alloué;
- Consignes écrites et orales.

#### Contexte d'intervention:

- En autonomie ou avec son responsable sur le chantier;
- Avec des intervenants d'autres corps de métiers;
- Avec des performances permettant de répondre aux exigences techniques (acoustique, thermique, hydrique, incendie, etc.).

Ouvrages concernés : cloisons distributives et séparatives, contre-cloisons.

- L'ouvrage est conforme aux exigences techniques et règlementaires;
- Les travaux s'effectuent en toute sécurité et en préservant les ouvrages existants;
- L'approvisionnement des matériaux et leur stockage judicieux facilitent la mise en œuvre;
- Les temps d'exécution prévus sont respectés;
- La zone de travail est maintenue propre, les déchets triés, évacués et l'ouvrage fait l'objet d'un autocontrôle régulier.

Activité A4	RÉALISATION DE TRAVAUX SPÉCIFIQUES	
Tâche	T19: Construire des ouvrages en briques plâtrières	
T19	Niveau d'implication: 3	

- Dossier technique: dossier d'exécution (plans, pièces graphiques, écrites, données numériques, planning, extrait du PPSPS, etc.);
- Fiches techniques des matériaux;
- Règles techniques de mise en œuvre, dessins de détail du projet décoratif;
- Consignes écrites et orales, temps d'exécution alloué;
- Trait de niveau à 1,00 m;
- Matériels, outils, matériaux, équipement de travail en hauteur, matériels de manutention.

#### Contexte d'intervention:

- En autonomie ou avec son responsable sur le chantier, avec des intervenants d'autres métiers;
- Avec des performances permettant de répondre aux exigences techniques (acoustique, thermique, incendie, etc.).

Techniques de mise en œuvre: briques plâtrières ou briques collées grand format.

Ouvrages concernés : plafonds en éléments de terre cuite, cloisons distributives et séparatives ; contre-cloisons.

#### Résultats attendus:

- L'ouvrage réalisé est conforme aux exigences techniques et règlementaires et fait l'objet d'un autocontrôle;
- L'intervention est organisée et se déroule en toute sécurité;
- Les ouvrages existants ou déjà réalisés sont préservés;
- Les temps d'exécution prévus sont respectés
- La zone de travail est propre, pendant et à la fin des travaux.

Activité A4	RÉALISATION DE TRAVAUX SPÉCIFIQUES		
Tâche T20	T20: Réaliser des enduits de plâtre.  Niveau d'implication: 3		

#### Moyens et ressources disponibles:

- Dossier technique: dossier d'exécution (plans, pièces graphiques, écrites, données numériques, planning, extrait du PPSPS, etc.);
- Fiches techniques des matériaux, règles techniques de mise en œuvre ;
- Consignes écrites et orales, temps d'exécution alloué;
- Matériels, outils et matériaux, équipement de travail en hauteur, matériels de manutention.

#### Contexte d'intervention :

- En autonomie ou avec son responsable sur le chantier;
- Avec des performances permettant de répondre aux exigences techniques (acoustique, thermique, incendie, etc.).

Ouvrages concernés : béton, brique, blocs de béton, etc.

Matériaux mis en œuvre : plâtre traditionnel, plâtre allégé, plâtre décoratif, plâtre technique, etc.

Application : mécanique ou manuelle, à la volée ou sur nus et repères.

Finition: lissée, coupée, grattée, à l'éponge.

#### Résultats attendus:

- L'ouvrage réalisé est conforme aux attendus (cahier des charges, règles de mise en œuvre) et fait l'objet d'un autocontrôle;
- L'intervention est organisée et se déroule en toute sécurité. Les ouvrages existants ou déjà réalisés sont préservés ;
- Les temps d'exécution prévus sont respectés;
- La zone de travail est propre en permanence. Les déchets sont triés et évacués;
- L'outillage et les équipements sont maintenus utilisables en permanence.

#### ANNEXE I b

#### RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

#### Spécialité Métiers du plâtre et de l'isolation de certificat d'aptitude professionnelle

Compétences et savoirs associés

#### Les compétences

Le référentiel de compétences de la spécialité Métiers du plâtre et de l'isolation de CAP est construit à partir du référentiel des activités professionnelles.

Il décrit les compétences professionnelles terminales et les connaissances qui y sont associées. Il précise les conditions dans lesquelles celles-ci sont évaluées (les ressources, le contexte) ainsi que leurs critères d'évaluation. Il sert de base à la construction de l'évaluation du candidat, quelles que soient les modalités de celle-ci : épreuves ponctuelles, contrôle en cours de formation, validation des acquis de l'expérience. A cette fin, les compétences sont regroupées en unités constitutives du diplôme en cohérence avec les activités et tâches professionnelles.

Les compétences composant ce référentiel sont mises en relation avec les tâches professionnelles du RAP sous la forme d'un tableau croisé.

Les compétences décrites ci-après correspondent à la fois à des compétences terminales évaluables lors de la certification et également à des objectifs de formation. Elles intègrent le développement d'attitudes professionnelles telles que la rigueur et la précision, l'esprit d'équipe, la curiosité et l'écoute.

Aucune chronologie dans la maîtrise des compétences n'est induite, il s'agit d'une présentation analytique.

Les compétences à mobiliser pour réaliser l'ensemble des activités et tâches du référentiel des activités professionnelles (annexe 1 a) sont les suivantes :

- C1.1 : Compléter et transmettre des documents.
- C1.2 : Echanger, rendre compte oralement.
- C2.1 : Décoder un dossier technique.
- C2.2 : Choisir les matériels et les outillages.
- C2.3: Traduire graphiquement une partie d'ouvrage simple.
- C3.1: Organiser son intervention et son poste de travail.
- C3.2: Sécuriser son intervention.
- C3.3: Déconstruire, déposer, démonter des éléments d'ouvrage.
- C3.4: Implanter un ouvrage.
- C3.5: Construire des ouvrages en plaques de plâtre sur ossature.
- C3.6: Construire des cloisons en panneaux de hauteur d'étage.
- C3.7: Réaliser un doublage en complexe isolant.
- C3.8: Réaliser une isolation thermo-acoustique intérieure.
- C3.9: Traiter les joints et réaliser les enduits de finition.
- C3.10: Mettre en œuvre un plafond modulaire.
- C3.11: Contrôler la conformité des travaux et des ouvrages.
- C3.12: Replier le chantier.
- C3.13: Monter, démonter et utiliser des échafaudages.
- C3.14: Construire un ouvrage en carreaux de plâtre ou de terre cuite.
- C3.15 : Construire un ouvrage en briques plâtrières.
- C3.16: Réaliser des enduits de plâtre.

#### Les savoirs associés aux compétences

Les savoirs, déclinés en connaissances, nécessaires à la mise en œuvre des compétences, sont regroupés en deux pôles et doivent être abordés dans un contexte professionnel donné:

- Pôle 1: Connaissances du monde professionnel.
- Pôle 2: Connaissances scientifiques et techniques.

Les limites de connaissances attendues de ces savoirs sont graduées selon les trois premiers niveaux d'apprentissage de type cognitif de la taxonomie de Bloom.

## Capacités générales et compétences

CAPACITÉS GÉNÉRALES		COMPÉTENCES
OOMANIANIOLIED	C1	C1.1: Compléter et transmettre des documents
COMMUNIQUER		C1.2: Échanger, rendre compte oralement
		C2.1: Décoder un dossier technique
PRÉPARER	C2	C2.2: Choisir les matériels et les outillages
		C2.3: Traduire graphiquement une partie d'ouvrage simple
		C3.1 : Organiser son intervention et son poste de travail
		C3.2 : Sécuriser son intervention
		C3.3: Déconstruire, déposer, démonter des éléments d'ouvrage
		C3.4 : Implanter un ouvrage
		C3.5 : Construire des ouvrages en plaques de plâtre sur ossature
RÉALISER, Contrôler	C3	C3.6 : Construire des cloisons en panneaux de hauteur d'étage
		C3.7: Réaliser un doublage en complexe isolant
		C3.8: Réaliser une isolation thermo-acoustique intérieure
		C3.9: Traiter les joints et réaliser les enduits de finition
		C3.10: Mettre en œuvre un plafond modulaire
		C3.11: Contrôler la conformité des travaux et des ouvrages

CAPACITÉS GÉNÉRALES	

COMPÉTENCES
C3.12: Replier le chantier
C3.13 : Monter, démonter et utiliser des échafaudages
C3.14: Construire un ouvrage en carreaux de plâtre ou de terre cuite
C3.15: Construire un ouvrage en briques plâtrières
C3.16: Réaliser des enduits de plâtre

## Mise en relation des tâches et des compétences

					<b>a</b>																
Capacités	Tâches →  V Compétences	T1: Prendre connaissance des informations l'iées à son intervention	T2: Communiquer avec son équipe et son responsable	T3: Renseigner et transmettre des documents d'intervention	T4: Organiser son intervention en adoptant une attitude écoresponsable	T5: Préparer et vérifier les matériels et les outillages	T6: Préparer l'approvisionnement des matériaux pour son intervention	77: Déconstruire, déposer, démonter des éléments du second œuvre	T8: Réceptionner un support, implanter son ouvrage	T9: Construire des ouvrages en plaques sur ossature	T10: Construire des cloisons en panneaux de hauteur d'étage	T11: Mettre en œuvre un complexe de doublage	T12: Mettre en œuvre une isolation thermo-acoustique intérieure	T13: Traiter les joints et réaliser les enduits de finition	T14: Mettre en œuvre un plafond modulaire	T15: Contrôler la qualité des travaux et des ouvrages	T16: Replier le chantier	T17: Monter et utiliser un échafaudage de pied et roulant	T18: Construire des ouvrages en carreaux de plâtre ou de terre cuite	<b>T19</b> : Cconstruire des ouvrages en briques plâtrières	T20: Réaliser des enduits de plâtre
C1	C1.1: Compléter et transmettre des documents	х	х	х	Х		х		х				х		х			х	х	х	х
COMMUNIQUER	C1.2 : Échanger, rendre compte oralement	Х	х	х	X	Х	Х	X	Х	Х	Х	X	X	Х	х	Х	Х	Х	Х	X	х
	C2.1: Décoder un dos- sier technique	Х	х	х	X		Х		Х	X	Х	X	Х		Х			Х	Х	X	х
<b>C2</b> Préparer	C2.2: Choisir les matériels et les outillages	X	Х			Х		X	X	X	X	X	X	Х	Х	X		Х	Х	X	Х
	C2.3: Traduire graphiquement une partie d'ouvrage simple	X	х							X	х	X	х		х				х	X	
	C3.1 : Organiser son intervention et son poste de travail	X	х					X		X	X	X	x	х	х		x	x	х	X	х
	C3.2 : Sécuriser son intervention	Х	х	х	X			X		Х	Х	X	X	Х	х		X	Х	Х	X	х
<b>C3</b> RÉALISER,	C3.3: Déconstruire, déposer, démonter des éléments d'ou- vrage	х	х	х	X	X		X													
CONTRÔLER	C3.4 : Implanter un ouvrage	х	х			х			Х	Х	х	Х	х		х				х	X	
	C3.5 : Construire des ouvrages en plaques de plâtre sur ossa- ture	х	х	х	Х	х	х		х	X											
	C3.6 : Construire des cloisons en pan-	Х	х	х	X	х	х		X		х										

Capacités	Tâches →  V Compétences	T1: Prendre connaissance des informations liées à son intervention	T2 : Communiquer avec son équipe et son responsable	T3: Renseigner et transmettre des documents d'intervention	T4: Organiser son intervention en adoptant une attitude écoresponsable	T5: Préparer et vérifier les matériels et les outillages	T6: Préparer l'approvisionnement des matériaux pour son intervention	T7: Déconstruire, déposer, démonter des éléments du second œuvre	T8: Réceptionner un support, implanter son ouvrage	T9: Construire des ouvrages en plaques sur ossature	T10: Construire des cloisons en panneaux de hauteur d'étage	T11: Mettre en œuvre un complexe de doublage	T12: Mettre en œuvre une isolation thermo-acoustique intérieure	T13: Traiter les joints et réaliser les enduits de finition	T14: Mettre en œuvre un plafond modulaire	T15: Contrôler la qualité des travaux et des ouvrages	T16: Replier le chantier	T17: Monter et utiliser un échafaudage de pied et roulant	T18: Construire des ouvrages en carreaux de plâtre ou de terre cuite	T19: Construire des ouvrages en briques plâtrières	<b>T20</b> : Réaliser des enduits de plâtre
	neaux de hauteur d'étage																				
	C3.7: Réaliser un dou- blage en complexe isolant	Х	х	х	х	х	х		X			Х									
	C3.8: Réaliser une iso- lation thermo-acous- tique intérieure	X	х	х	х	х	х		X	X		х	х						х	х	
	C3.9: Traiter les joints et réaliser les enduits de finition	X	х		х	х	х			х	х	х		х							
	C3.10: Mettre en œuvre un plafond modu- laire	x	х	х	х	х	х		X						х	х					
	C3.11: Contrôler la conformité des tra- vaux et des ouvrages		х	х				х	X	X	х	X	X		х				х	X	х
	C3.12: Replier le chantier	X				х		х		X	Х	Х	X	Х	х		х		Х	Х	х
	C3.13 : Monter, démon- ter et utiliser des échafaudages	х	х			х	х	х	X	Х	х	х	x	x	х		х	х	х	х	х
	C3.14: Construire un ouvrage en car- reaux de plâtre ou de terre cuite	х	х	х	х	х	х		х										х		
	C3.15: Construire un ouvrage en briques plâtrières	x	х	х	х	х	х		X										х	х	
	C3.16: Réaliser des enduits de plâtre	х	х	х	х	х	х														Х

## Description des compétences professionnelles

## C1: COMMUNIQUER

244.0	iments					
C1.1: Compléter et transmettre des documents	S		ВС	1		
Compétences (Être capable de)	Conditions (ressources, moyens)	Critères d'évaluation	Critères d'évaluation			
Prendre connaissance d'une consigne, d'un document technique	Contexte professionnel d'intervention Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie Informations des partenaires professionnels, du client ou usager	- La consigne, le document et leu compris et respectés; - (Document en français et en ang		s sont		
Compléter et transmettre un document tech- nique	Tout ou partie du dossier technique en fonction des tâches confiées Procédure et liste de diffusion Outils de communication technique, y compris numéri- ques Lexique franco-anglais	Le document proposé est comp manière claire et exhaustive;      La procédure de transmission es				

C1.2: Échanger, rendre compte oralement			UP	3
		T	ВС	3
Compétences (Être capable de)	Conditions	Critères d'évaluation	on	
Rendre compte oralement d'une situation pro- fessionnelle  — À sa hiérarchie;  — À un partenaire professionnel;  — À un intervenant du chantier;  — Au client ou à l'usager  —	Contexte professionnel d'intervention Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie Informations des partenaires professionnels, du client ou usager Tout ou partie du dossier technique en fonction des tâches confiées Outils de communication technique, y compris numéri- ques Lexique franco-anglais	<ul> <li>L'interlocuteur est écouté et con</li> <li>L'information transmise est conf de l'entreprise;</li> <li>Le contenu de l'échange (champ ture) est adapté à l'interlocute</li> <li>Le propos est clair, précis et con</li> </ul>	orme aux lexical, s ur;	Ü

## C2: PRÉPARER

C2.1: Décoder un dossier technique			UP BC	1	
Compétences (Être capable de…)	Conditions	Critères d'évaluation			
Collecter et ordonner des informations techniques.	Contexte professionnel d'intervention Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie Informations des partenaires professionnels, du client ou usager Tout ou partie du dossier technique de l'installation en fonction des tâches confiées: - Plans architecturaux et descriptifs de l'installation; - Documents relatifs à la sécurité et protection de la santé; - Extraits de règlements, normes et règles de l'art; - Schéma, croquis ou plans d'exécution; - Documents et procédures internes à l'entreprise (fiches de préparation de travaux, calendrier d'intervention); - Notice technique (français ou anglais) des matériels à installer. Outils de communication technique, y compris numéri- ques Lexique franco-anglais	<ul> <li>Les données techniques nécessavention sont identifiées;</li> <li>La collecte des informations néces tervention est complète et exploite.</li> <li>Le classement des données est respecte les règles de l'entrepris.</li> <li>La terminologie anglaise est conduite;</li> <li>Les conditions d'intervention sur du chantier) sont identifiées.</li> </ul>	essaires itable; exploitab e; nprise et	à l'in- le et tra-	

C2.2: Choisir les matériels et les outillages			UP	1	
Compétences			ВС	1	
(Être capable de)	Conditions	Critères d'évaluation			
Identifier les matériels et outillages nécessaires à la réalisation de son intervention	Contexte professionnel d'intervention Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie Informations des partenaires professionnels, du client ou usager Tout ou partie du dossier technique de l'installation en fonction des tâches confiées:	Les matériels et outillages choisi l'intervention;     Les règles et limites d'utilisation outillages sont respectées;     L'état général des matériels est	des maté		
Inventorier les EPI adaptés à l'intervention	Plans architecturaux et descriptifs de l'installation;     Documents relatifs à la sécurité et protection de la santé;     Extraits de règlements, normes et règles de l'art;     Schéma, croquis ou plans d'exécution;     Documents et procédures internes à l'entreprise (fiches de suivi de matériels et outillages, calendrier d'intervention);     Notice technique (en français ou anglais). Outils de communication technique, y compris numériques Lexique franco-anglais	L'inventaire des EPI est complet l''intervention.	et adapte	éà	

C2.3: Traduire graphiquement une partie d'ou	uvrage simple		UP	1		
oz.o. madano grapingaomone uno partio a oc	Tage simple		ВС	1		
Compétences (Être capable de)	Conditions	Critères d'évaluation	on			
Établir le relevé d'un ouvrage simple	Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation Sur le chantier Des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs Des supports et appareils de mesures traditionnels et	Tous les éléments utiles sont re supports, cotes, parties à conse     Le relevé est soigné, utilisable p permet une exploitation ultérieu	rver); ar un tiei	er); un tiers et		
Établir un calepinage d'un ouvrage simple	numériques  Des consignes écrites et orales  Extrait du descriptif, du plan, du projet décoratif  Des documents techniques et normatifs  Des exigences réglementaires	<ul> <li>La répartition des éléments respecte les exiger ces techniques et esthétiques;</li> <li>La qualité du dessin, l'échelle utilisée, la cotation et le repérage légendé des éléments constitutif permettent son exploitation (quantitatif, mise exeuvre).</li> </ul>				
Établir un croquis et un schéma à main levée		<ul> <li>La qualité du dessin, la cotation légendé des éléments constitutif exploitation;</li> <li>Les proportions sont respectées</li> <li>Toutes les vues utiles sont repre</li> </ul>	s permett ;	tent son		
Décoder un dessin d'exécution		Les vues sont localisées;     Les symboles, les normes de re les cotations sont pris en compt Le décodage permet la préparat vention.	e;			

## C3: RÉALISER, CONTRÔLER

624.0	de Australia		UP	2		
C3.1: Organiser son intervention et son poste	ge travaii		ВС	2		
Compétences (Être capable de)	Conditions	Critères d'évaluation				
Gérer le poste de travail et vérifier les quantités de matériaux à mettre en œuvre		s autres ispositior riaux sor propre e ns risque	inter- n des nt res- n			
Optimiser les chutes		<ul> <li>Les pertes sont limitées;</li> <li>Les chutes sont réutilisées dans préconisations techniques et est</li> </ul>				

C3.1: Organiser son intervention et son poste de travail				2	
			ВС	2	
Compétences (Être capable de…)	Conditions	Critères d'évaluation			
Trier les déchets		<ul> <li>L'environnement est exempt de tion;</li> <li>Le plan de gestion des déchets en Le tri est effectué au fur et à me contenants prévus.</li> </ul>	est respec	cté;	
Vérifier le stockage des matériels et outillages		L'approvisionnement correspond mettre en œuvre.      Les matériels sont protégés des des déprédations et du vol.			
			dégradat	tions	

C3.2: Sécuriser son intervention	C3.2: Sécuriser son intervention				
Compétences (Être capable de)	Conditions	BC Critères d'évaluation			
Identifier les dangers propres à son intervention Appliquer les mesures de préventions prévues Préparer l'intervention auprès des lignes élec- triques et réseaux aériens	Consignes orales et écrites de sa hiérarchie Dossier technique Dossier d'exécution (plans, pièces graphiques, écrites, données numériques, modes opératoires, croquis, quantitatifs, bon de commande, bon de livraison, planning d'intervention, extrait du PPSPS, etc.) Matériels et outillages disponibles à l'entreprise Notices des matériels, des équipements de travail et de protection Conditions d'utilisation des matériels, outillages, moyens de manutention disponibles Outils de communication et supports numériques	- Les dangers sont identifiés de r tive; - Une démarche de prévention de nement de travail est mise en ce L'installation du poste travail get la protection de la santé; - Les protections collectives sont veres de l'intervention son Les éventuelles situations dang tantes sont signalées Les réseaux sensibles et non-sidentifiés; - Les risques associés aux types cités; - Les critères d'évaluation sont réd au « profil opérateur » du réfépétences préparant à l'interver des réseaux)	ans son er euvre; irrantit la s respectée érifiés et li t appropri ereuses pr ensibles si de réseau: igés en ré- rentiel de la	viro écur s; es Ef és; ersis ont c sor	

02.2. Décomptuire démons démons de été			UP	2
C3.3: Déconstruire, déposer, démonter des élé	ments a ouvrage		ВС	2
Compétences (Être capable de…)	Conditions	Critères d'évaluation	on	
Déconstruire un ouvrage en toute sécurité Déposer, démonter des éléments réutilisables	Éléments du dossier de chantier fourni par son responsable :  - Plans des parties à déconstruire;  - Réseaux électriques, de fluides, de gaz;  - Données numériques issues du BIM;  - Extrait du PPSPS;  - Plan d'organisation et d'évacuation des déchets.  Consignes écrites et orales	<ul> <li>Les EPI adaptés sont utilisés correcteme</li> <li>Le poste de travail et l'activité de décons de dépose, de démontage sont sécurisé chantier est balisé;</li> <li>Les risques liés à l'intervention sont ide la présence éventuelle des réseaux est compte</li> <li>Les ouvrages à conserver et l'environne sont protégés;</li> <li>L'ouvrage à déconstruire est localisé et constituants identifiés;</li> <li>Les anomalies constatées sont signalée responsable;</li> <li>Les moyens de manutention sont utilisé</li> <li>Les délais des travaux sont correctemen prétés;</li> </ul>		ruction, Le tifiés et iise en nent es à son
Trier, stocker et évacuer les déchets		Les déchets sont identifiés. Le t aux consignes reçues;     Le protocole de nettoyage est re     Le poste de travail et ses abord- rendus propres.	especté;	

C3.4: Implanter un ouvrage			UP BC	2
Compétences (Être capable de)	Conditions	Critères d'évaluation	n	
Vérifier le support Implanter l'ouvrage simple par rapport à un point, un alignement et un niveau de réfé- rence Contrôler l'implantation	Dossier technique Dossier d'exécution (plans, pièces graphiques, écrites, données numériques, planning, extrait du PPSPS, etc.) Matériels de mesure, de tracé et de contrôle Trait de niveau à 1,00 m Temps d'exécution alloué Consignes écrites et orales de son responsable Fiches techniques Fiches de suivi Fiches d'autocontrôle Outils de communication et supports numériques	- Les anomalies éventuelles sont : - La zone et l'ouvrage sont identif - Le poste de travail est maintenu - Le tracé est lisible et précis et re - L'utilisation des matériels de me est maitrisée; - Les délais d'exécution sont resp - Le contrôle de conformité est ré mesure.	és; et rendu p specte le sure et d ectés;	oropre; plan; e tracé

C3.5: Construire des ouvrages en plaques de p	natie sui Ossature		ВС	2
Compétences (Être capable de)	Conditions	Critères d'évaluation	on	
Réaliser un plafond horizontal ou rampant:  - en plaques de plâtre;  - en plaques à enduire. Réaliser une cloison distributive ou séparative Réaliser une contre cloison	Dossier technique; Dossier d'exécution (plans, pièces graphiques, écrites, données numériques, planning, extrait du PPSPS, etc.); Fiches techniques des matériaux, règles techniques de mise en œuvre, dessins de détail du projet décoratif; Préconisations sur les traitements des points singuliers:  La jonction et le passage d'angle;  La jonction entre deux cloisons;  Les liaisons avec les menuiseries et les volets roulants;  Le raccordement avec les doublages et les plafonds;  Le passage des gaines;  L'incorporation des boitiers;  Les points d'accrochage et de fixation des charges. Temps d'exécution alloué; Consignes écrites et orales; Matériels, outils et matériaux, équipement de travail en hauteur, matériels de manutention.	<ul> <li>Le calepinage est respecté;</li> <li>Les matériaux à disposition sur identifiés et utilisés selon leur d</li> <li>Les dimensions, les angles, les respectés;</li> <li>Le tracé d'implantation est suivi</li> <li>L'ouvrage et sa construction res exigences des textes de mise e sécurité pour : <ul> <li>l'ossature;</li> <li>les suspentes;</li> <li>les fixations;</li> <li>les plaques;</li> <li>la verticalité, l'horizontalité;</li> <li>la planéité, etc.</li> </ul> </li> <li>Le traitement des points de moi est conforme aux normes;</li> <li>La réalisation de l'ouvrage ne divaleur de la perméabilité à l'air</li> <li>La pérennité des ouvrages en piassurée (plaque hydrofugée, prode cloison, etc.);</li> <li>Les chutes sont ≤ 5 %</li> <li>Leur réutilisation éventuelle reside construction;</li> <li>Les déchets sont triés et évacué</li> <li>La coordination avec les autres prise en compte;</li> <li>Le geste est professionnel;</li> <li>Le poste de travail, les outils et limaintenus propres et ordonnés</li> <li>Le contrôle de conformité est rémesure;</li> <li>Les ouvrages existants ne sont gés.</li> </ul>	estination plénums s ; pectent le n œuvre e égrade pa du local; èce humi prection d pecte les s; corps d'ér	n; sont es es et de guliers as la de es u piec règles tat es

C3.6: Construire des cloisons en pannea	ux de hauteur d'étage		ВС	2
Compétences (Être capable de)	Conditions	Critères d'évaluation	on	
Réaliser une cloison de distribution	Dossier technique Dossier d'exécution (plans, pièces graphiques, écrites, données numériques, planning, extrait du PPSPS, etc.) Fiches techniques des matériaux, règles techniques de mise en œuvre  Préconisations sur les traitements des points singuliers:  La jonction d'angle;  La jonction entre deux cloisons;  La jonction avec les huisseries;  La jonction avec le plafond;  L'accrochage des charges lourdes. Temps d'exécution alloué Consignes écrites et orales Matériels et outils, matériaux Matériels d'accès et équipement de travail en hauteur Matériels de manutention	L'ouvrage correspond au descriple Le tracé d'implantation est suivibles matériaux et les accessoires le chantier sont identifiés et utilidestination; L'ouvrage et sa construction resexigences des textes de mise e sécurité pour : la pose des semelles, des railtes; la pose des panneaux; la verticalité. Le traitement des points de morest conforme aux normes; La pérennité des ouvrages en piassurée (panneaux hydrofugés, Les chutes sont ≤ 5 %.; Leur réutilisation éventuelle reside construction; Les déchets sont triés et évacué La coordination avec les autres prise en compte; Le temps imparti est respecté; Le geste est professionnel; Le poste de travail, les outils et le maintenus propres et ordonnés Le contrôle de conformité est rémesure; Les ouvrages existants ne sont gés.	à disposi sés selon pectent le n œuvre s et des d ntage sing èce humi etc.); pecte les s; corps d'é	leur es et de clavet- guliers ide est règles tat est

C3.7 : Réaliser un doublage en complexe	isolant		ВС	2
Compétences (Être capable de)	Conditions	Critères d'évaluation	on	
Coller un complexe de doublage	Dossier technique Dossier d'exécution (plans, pièces graphiques, écrites, données numériques, planning, extrait du PPSPS, etc.) Fiches techniques des matériaux, règles techniques de mise en œuvre Temps d'exécution alloué Consignes écrites et orales Matériels, outils, matériaux équipement de travail en hauteur et matériels de manutention Préconisations sur le traitement des points singuliers:  – passage des angles;  – liaisons avec les menuiseries et les volets roulants;  – pied des panneaux, (raccordement avec les plafonds, respect d'une lame d'air entre le complexe et le support)	- L'ouvrage correspond au descri - Les matériaux à disposition sur identifiés et utilisés selon leur d - Le tracé d'implantation est suivi - L'ouvrage respecte les exigence mise en œuvre et de sécurité: - la qualité et la nature du sup la préparation et le collage d - la verticalité, la planéité Le traitement de points de monta conforme aux normes; - L'ouvrage ne dégrade pas la va perméabilité à l'air du local; - La pérennité des ouvrages en p assurée (plaque hydrofugée, pre de cloison); - Les chutes sont ≤5 %; - Leur réutilisation éventuelle res de construction; - Les déchets sont triés et évacué - La coordination avec les autres prise en compte; - Le temps imparti est respecté; - Le geste est professionnel; - Le poste de travail, les outils et l maintenus propres et ordonnés - Le contrôle de conformité est rémesure; - Les ouvrages existants ne sont gés.	le chantie estination; s des tex port; es pannea age singu leur de la ièce humitection de pecte les s corps d'é es matérie; alisé au f	n; tes de aux; liers e ide es u pie règle règle els so

000 PC P			UP	2
C3.8: Réaliser une isolation thermo-acoustiqu	le interieure		ВС	2
Compétences (Étre capable de)	Conditions	Critères d'évaluation	n	
Réaliser la pose d'une isolation thermo acous- tique :  - en plafond;  - en cloison;  - en contre cloison;  - en comble aménagé;  - en comble perdu.	Dossier technique Dossier d'exécution (plans, pièces graphiques, écrites, données numériques, planning, extrait du PPSPS, etc.) Consignes orales et écrites Équipements de travail et de protection Fiches techniques de matériels, outillages, matériaux et produits du secteur professionnel Temps d'exécution alloué.	L'ouvrage correspond au descrigent La pose respecte les exigences et mise en œuvre et de sécurité:  la nature et l'épaisseur de l'is le pare-vapeur est correcteme.  Les points de montage singuliers:  Le traitement des joints est fait préconisations en vigueur;  L'ouvrage ne dégrade pas la val perméabilité à l'air du local;  Les pertes sont ≤ 5 %;  Les chutes éventuelles sont réut respect des règles de constructicus déchets sont triés et évacué.  Les déchets sont triés et évacué.  Les ouvrages existants ne sont gés;  La coordination avec les autres prise en compte;  Le temps imparti est respecté;  Le geste est professionnel;  Le poste de travail, les outils et le maintenus propres et ordonnés.  Le contrôle de conformité est rémesure.	es textes colant; ent install e sont res selon les eur de la dilisées da on; os; oas endor corps d'él	é. pecté ns le mma tat es

C3.9: traiter les joints et réaliser les enduits de	finition		UP BC	2
Compétences (Être capable de)	Conditions	Critères d'évaluatio	n	
Traiter les joints entre plaques, en arête et en cueillies manuellement ou mécaniquement	Dossier technique Dossier d'exécution (plans, pièces graphiques, écrites, données numériques, planning, extrait du PPSPS, etc.) Fiches techniques des matériaux, règles techniques de mise en œuvre Temps d'exécution alloué Consignes écrites et orales Matériels, outils et matériaux, produits pour le traitement des joints, bandes de renforts, de fractionnement, d'angles, etc.	<ul> <li>Le support est prêt à recevoir la joints (absence d'épaufrure, de la 3 mm);</li> <li>Les joints sont plans et réguliers</li> <li>Les bandes sont continues, adhe dans l'enduit et sans cloque;</li> <li>Les bandes de renfort d'angles sont adhérentes, noyées dans l'agnes.</li> </ul>	trous sup s ; érentes, n et les cori	ioyées nières
Réaliser un enduit pelliculaire	Échantillons de finition:  - Lissés;  - Structurés;  - teintés, etc.	<ul> <li>Le taux de gâchage est respecté;</li> <li>Les pertes sont ≤ 5 %;</li> <li>L'enduit et son application respectent les congnes de mise en œuvre;</li> <li>Le geste est professionnel;</li> <li>Les temps impartis sont respectés;</li> <li>Le poste de travail et les matériels sont pro</li> <li>Les déchets sont triés et évacués;</li> <li>Les règles d'hygiène et les consignes de sé sont respectées;</li> <li>Le contrôle de qualité est réalisé au fur et à mesure;</li> <li>La surface est plane et homogène, sans sur charges, trous, ni côtes.</li> </ul>		ropres; sécurité t à

C3.10: Mettre en œuvre un plafond modulai	re		UP	2
Compétences (Être capable de)	Conditions	Critères d'évaluation	BC on	2
Réaliser un plafond de conception courante Réaliser un habillage ou une retombée	Dossier de définition du chantier fourni par son responsable (descriptif, plans, extrait du PPSPS, calepinage, dessins de détail, projet décoratif, etc.) Fiches techniques des matériaux, règles techniques de mise en œuvre Un ouvrage support réceptionné et validé par son responsable Temps d'exécution alloué Consignes écrites et orales Matériels, outils et matériaux équipement de travail en hauteur et de protection individuelle	L'ouvrage correspond au descrites; Le calepinage et le projet décoratés; Le tracé d'implantation est suivite de montage respecte les exigend mise en œuvre: ossature (apparente); suspentes; fixations; dalles; niveau; planéité; points d'accrochage et de fixages; points d'accrochage et de fixages; points de montage singuliers traitement des coupes et raccets dels sont exemptes de tracet de détérioration; Les cotes de hauteur d'ouvrages des retombées sont respectées; L'isolant est correctement positiépaisseur respectée; Les chutes sont ≤ 5 %; Leur réutilisation éventuelle reside construction; La coordination avec les autres prise en compte; Le temps impartiest respecté; Le geste est professionnel; Le poste de travail et les matérie Les règles d'hygiène et les consisont respectées; Le contrôle de conformité est rémesure; Les anomalies constatées sont s responsable.	atif sont r ; es des rè ation des ation des ; ords). ces de sa s, des plé onné et s cerps d'é els sont p gnes de s alisé au f	char- lissur nums son règles tat es

C3.11: Contrôler la conformité des travaux et	C3.11: Contrôler la conformité des travaux et des ouvrages			2
Compétences (Être capable de…)	Conditions	Critères d'évaluation	n	
Effectuer le contrôle préalable :  - des supports et ouvrages existants;  - des implantations existantes.  Effectuer le contrôle au fur et à mesure des travaux réalisés.	Consignes écrites et orales de son responsable Dossier d'exécution (plans, pièces graphiques, écrites, données numériques, extrait du PPSPS, calepinage, dessins de détail, projet décoratif, fiche techniques, etc.) Matériels de mesure, de tracé et de contrôle Fiches de suivi et fiches d'autocontrôle Outils de communication et supports numériques	Les contrôles sont effectués con procédures techniques ou norm     Les écarts hors tolérance sont si responsable avant toute intervel     Les points de contrôle sont iden     Les appareils de contrôle et de r utilisés selon les prescriptions d technique.	atives; gnalés à ntion; tifiés; nesures s	son

C3.12: Replier le chantier			ВС	2
Compétences (Être capable de…)	Conditions	Critères d'évaluation	on	
Nettoyer, évacuer le chantier	Liste de l'outillage et des matériels apportés sur le chantier Protocole de repliement de l'entreprise Consignes de tri et d'évacuation des déchets Consignes écrites et orales	<ul> <li>Les matériels sont nettoyés, ran en état de fonctionnement;</li> <li>Les anomalies sont signalées;</li> <li>Les outils d'aide à la manutentie</li> <li>Les déchets sont triés et stockés</li> <li>Le chantier est propre;</li> <li>Les échafaudages sont démonté vérifiés selon les procédures;</li> <li>Les opérations de maintenance effectuées;</li> <li>Les matériaux sont recondition toute sécurité en vue d'une utilie</li> </ul>	on sont ut s; es nettoyé du matéri és, stocké	tilisés es et iel sor és en

C3.13: Monter, démonter et utiliser des échaf	nudage		UP	3
C3.13. Monter, demonter et dimser des echai	auuayes	ВС		3
Compétences (Être capable de)	Conditions	Critères d'évaluation		
Monter et démonter:  - Un échafaudage roulant  - Un échafaudage de pied	Contexte professionnel d'intervention Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie Tout ou partie du dossier technique des travaux à réaliser en fonction des tâches confiées:  - Plans architecturaux et descriptifs des travaux; - Documents relatifs à la sécurité et protection de la santé; - Notice technique de montage. Matériels, outillages Échafaudage roulant Échafaudage fixe Équipements de Protection Individuelle et Collective Outils de communication technique, y compris numériques Notices de montage Les références notamment en lien avec les recommandations R408 et R457, sous la responsabilité d'un personnel habilité	<ul> <li>Le montage et le démontage so conformité avec la notice de mo riel et la règlementation;</li> <li>Tout élément défectueux est sig ment;</li> <li>Le droit de retrait est appliqué e grave et imminent;</li> <li>Les affichages, les balisages et l'sont conformément installés;</li> <li>Les biens environnants sont pro gardés.</li> <li>Les règles de déplacement et de l'échafaudage sont respectées;</li> <li>Les règles de circulation sur l'éc respectées;</li> <li>La charge autorisée sur l'échafa pectée;</li> <li>La répartition de la charge est copréconisations du fabricant;</li> <li>Les biens environnants sont pro gardés.</li> </ul>	ntage du nalé imm n cas de es signali tégés et s stabilisa hafaudag udage est onforme a	maté- édiate- danger sations sauve- tion de e sont res- aux

#### UP 3 C3.14: Construire un ouvrage en carreaux de plâtre ou de terre cuite Compétences (Être capable de...) Conditions Critères d'évaluation Réaliser une cloison ou une contre cloison en Éléments du dossier de chantier fournis par son respon-- L'ouvrage correspond au descriptif; Le tracé d'implantation est suivi; carreaux de plâtre et en béton cellulaire - Les matériaux à disposition sur le chantier sont Réaliser une cloison ou une contre cloison en - plans, dessins de détail, croquis, données numériques; identifiés et utilisés selon leur destination; carreaux de terre cuite - dossier PPSPS. - Les guides de construction sont stables et en Temps d'exécution. nombre suffisants; Trait de niveau à 1,00 m - Les supports permettent l'accrochage, l'appui ou l'adossement: Consignes écrites et orales - L'ouvrage et sa construction respectent les Matériels et outils exigences des textes de mise en œuvre et de Matériaux, matériels d'accès et équipement de travail en sécurité pour : hauteur - le choix de la colle et son taux de gâchage; Matériels de manutention - le montage des éléments; - les accrochages; la verticalité, la planéité, etc. - Le traitement des périphéries et des points singuliers sont assurés: - les jonctions d'angle (harpage); - les jonctions avec les huisseries; - les pieds de cloisons; l'accrochage des charges lourdes, etc., - L'ouvrage ne dégrade pas la valeur de la perméabilité à l'air du local; Les chutes sont ≤ 5 %; - Leur réutilisation éventuelle respecte les règles de construction; - Le temps imparti est respecté; Le geste est professionnel;Le poste de travail, les outils et les matériels sont maintenus propres et ordonnés; - Le contrôle de conformité est réalisé au fur et à mesure.

C3.15: Construire un ouvrage en briques	s plâtrières		UP	3
			ВС	3
Compétences (Être capable de)	Conditions	Critères d'évaluation		
Réaliser un plafond Réaliser une cloison distributive Réaliser une contre cloison	Éléments du dossier de chantier fournis par son responsable :  - plans, dessins de détail; - croquis, données numériques; - dossier PPSPS. Temps d'exécution Trait de niveau à 1,00 m Consignes écrites et orales Matériels et outils Matériaux, matériels d'accès et d'équipement de travail en hauteur Matériels de manutention	L'ouvrage correspond au descrip Le tracé d'implantation est suivi Les matériaux à disposition sur identifiés et utilisés selon leur d Les guides de construction sont nombre suffisants; Les supports permettent l'accrod'adossement; L'ouvrage et sa construction res exigences des textes de mise esécurité pour: le choix du plâtre et son taux le montage des éléments; les accrochages; la verticalité, l'horizontalité, la Le traitement des périphéries et construction singuliers est effec les jonctions d'angle (harpage les jonctions avec les huisser les pieds de cloisons; l'accrochage des charges lour L'ouvrage ne dégrade pas la val perméabilité à l'air du local; Les chutes sont ≤ 5 %; Leur réutilisation éventuelle rest de construction; Le temps imparti est respecté; Le geste est professionnel; Le poste de travail, les outils et le maintenus propres et ordonnés; Le contrôle de conformité est rémesure.	; le chantie estination stables e chage, l'appectent le nœuvre e de gâcha a planéité des pointué : e;) ies; rdes. eur de la pecte les incepte des matéries es maté	t en ppui ou es set de age; , etc. ts de

			UP	3
C3.16: Réaliser des enduits de plâtre			ВС	3
Compétences (Être capable de)	Conditions	Critères d'évaluati	on	
Réaliser les travaux préparatoires  Réaliser des enduits de plâtre manuellement, mécaniquement:  – sur plans verticaux, horizontaux, inclinés	Des travaux neufs et/ou de réhabilitation ou bien de rénovation sur des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé, etc.  Des consignes de réalisation afin d'intervenir seul ou en équipe  Sur le chantier  En autonomie  Des ressources concernant des ouvrages à réaliser (descriptif, plans, PPSPS, projet décoratif)  Des outils du plâtrier et les équipements traditionnels  Les matériels et équipements spécifiques avec leur notice d'utilisation et de maintenance:  — matériel de projection;  — Matériel de contrôle.  Des documents techniques et normatifs  Des informations en lien avec le plan d'organisation de travail et de la gestion des déchets de l'entreprise, de	- Les nus et cueillies respectent: - la rectitude; - la planéité; - l'horizontalité; - la verticalité; - l'uniformité Les baguettes de renfort d'angletes, noyées dans l'enduit, jointis sur un même plan; - Les travaux préparatoires de trasuport sont effectués (primaire régulateur de fonds, supports a  - Le taux de gâchage du plâtre es méthode utilisée; - Le mélange est homogène; - Les pertes sont ≤ 5 % Pour l'enduit: - L'épaisseur, la verticalité, l'he planéité locale et générale, la l'aspect respectent les prescr	ves, rectili itement de d'accroc dmissible et adapté prizontalit dureté e	gnes et lu hage, s, etc.). à la
	chantier Le temps imparti	ques et esthétiques;  L'aspect de surface est régulie  Les temps d'exécution prévus s  Le contrôle de conformité est ré mesure.	· er (grain, c ont respe	coloris). ctés
Réaliser des raccords de plâtre.		- Les raccords affleurent l'enduit	existant.	

## Savoirs associés

Pôle	Savoirs	Connaissances
	S1: L'environnement de travail : le secteur du bâtiment	S1.1: Le secteur du bâtiment et les entreprises S1.2: Les intervenants de la construction S1.3: Les étapes d'un projet de construction S1.4: L'intégration d'une démarche collaborative numérique (BIM) S1.5: La co-activité, les interfaces chantier S1.6: Les qualifications et les habilitations S1.7: Contexte juridique
	S2 : Les enjeux énergétiques et environnementaux, l'éco-res- ponsabilité	S2.1: La réglementation énergétique et environnementale S2.2: L'impact environnemental d'une activité S2.3: La démarche écoresponsable en entreprise S2.4: La gestion de l'environnement du site et des déchets produits S2.5: La qualité de l'air intérieur
Pôle 1: Connaissance du monde professionnel	S3: Les systèmes constructifs du bâtiment	S3.1: La règlementation, les normes, les DTU et les règles de l'art S3.2: Le confort de l'habitat (spatial, thermique, acoustique) S3.3: L'accessibilité du cadre bâti S3.4: Les techniques de construction S3.5: Les matériaux de construction S3.6: Comportement et stabilité des ouvrages
issance du mon	S4: La représentation graphique et numérique des ouvrages	S4.1: Les documents graphiques et numériques de représentation des ouvrages en 2D S4.2: La consultation des représentations numériques en 3D S4.3: Les règles et outils de dessin technique appliqués au croquis de détail S4.4: Les techniques de relevé d'ouvrages
ile 1: Connai	<b>S5:</b> La description et l'estimation des ouvrages	S5.1: La description technique des ouvrages S5.2: La documentation technique des produits, des appareils et des systèmes S5.3: La quantification des ouvrages simples
Pò-	S6: La communication technique	S6.1: La communication orale et écrite S6.2: Les supports et les outils de communication S6.3: La démarche collaborative du BIM et l'interopérabilité S6.4: La communication technique simple en langue anglaise
	<b>S7</b> : La prévention des risques professionnels	S7.1: Les acteurs de la prévention des risques S7.2: Les documents de la prévention des risques S7.3: L'identification des dangers, l'analyse des risques, les mesures de prévention S7.4: Les mesures de prévention adaptées au métier S7.5: Les risques CMR (amiante et plomb) S7.6: L'application des principes de sécurité physique et d'économie d'effort adaptés au métier S7.7: Le champ d'intervention du sauveteur secouriste du travail
	\$8: Le contrôle et la qualité des ouvrages	S8.1: Les principes d'une démarche qualité liée à une intervention S8.2: Les fiches d'autocontrôle associées à une intervention
idnes	S9: Arts appliqués	S9.1: Les moyens architecturaux S9.2: La couleur
Pôle 2: connaissances scientifiques et techniques	S10: Les ouvrages	S10.1: Les supports S10.2: Les fonctions des ouvrages du bâtiment S10.3: Les types d'ouvrages courants S10.4: La jonction des ouvrages S10.5: Les travaux préparatoires
ınces scie	S11: Technologie de construction	S11.1: Matériaux, produits et ouvrages spécifiques du secteur professionnel S11.2: Histoire des techniques
<b>Pôle 2</b> : connaissa	S12: techniques, procédés et moyens de mise en œuvre	S12.1: Matériels de chantier et outillages individuels S12.2: Moyens d'accès et plateformes de travail S12.3: Techniques de stockage et de magasinage S12.4: Moyens et procédés de contrôle S12.5: Réalisation des ouvrages S12.6: Techniques d'implantation et de calepinage

## Mise en relation des savoirs et des compétences

			Co	onnaissaı	Pôl nces du r	e 1: nonde pi	ofession	nel				nnaissan et techni	
Capacités	Savoirs →  Compétences	S1: L'environnement de travail : le secteur du bâtiment	S2 : Les enjeux énergétiques et environnementaux, l'éco responsabilité	S3: Les systèmes constructifs du bâtiment	\$4 : La représentation graphique et numérique des ouvrages	S5 : La description et l'estimation des ouvrages	<b>S6</b> : La communication technique	S7: La prévention des risques professionnels	S8: Le contrôle et la qualité des ouvrages	S9: Arts appliqués	S10: Les ouvrages	S11: Technologie de construction	\$12: Techniques, procédés et moyens de mise en œuvre
C1	C1.1: Compléter et transmettre des documents	х	Х	Х	X	Х	X	Х	Х	Х	Х	Х	Х
COMMUNIQUER	C1.2 : Échanger, rendre compte oralement	X	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	X
	C2.1: Décoder un dossier technique	х	X	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	х	X
<b>C2</b> Préparer	C2.2: Choisir les matériels et les outillages	Х	Х	Х		Х	Х	Х		Х	Х	Х	X
	C2.3: Traduire graphiquement une partie d'ouvrage simple			х	х	х	Х			х	х	х	Х
	C3.1 : Organiser son intervention et son poste de travail	х	Х	Х	Х	Х	Х	Х			х	Х	Х
C3	C3.2 : Sécuriser son intervention	х		Х		Х	X	Х		Х	Х	Х	Х
	C3.3: Déconstruire, déposer, démonter des éléments d'ouvrage	х	Х	Х	Х		X	Х	Х		Х	Х	Х
<b>C3</b> RÉALISER, CONTRÔLER	C3.4 : Implanter un ouvrage	х			Х			Х	Х	Х	Х		Х
	C3.5 : Construire des ouvrages en plaques de plâtre sur ossature	х	Х	Х	Х	Х	X	Х	Х	Х	Х	Х	Х
	C3.6 : Construire des cloisons en panneaux de hauteur d'étage	х	Х	Х	Х	Х	X	Х	Х	Х	Х	Х	Х

				Co	nnaissar	Pôle nces du m		ofessioni	nel		Pć scie	òle 2: Co ntifiques	nnaissan et techni	ces iques
Capacités	<b>V</b> Compétences	Savoirs →	S1: L'environnement de travail : le secteur du bâtiment	\$2 : Les enjeux énergétiques et environnementaux, l'éco responsabilité	<b>S3</b> : Les systèmes constructifs du bâtiment	S4: La représentation graphique et numérique des ouvrages	<b>S5</b> : La description et l'estimation des ouvrages	<b>S6</b> : La communication technique	<b>S7</b> : La prévention des risques professionnels	S8: Le contrôle et la qualité des ouvrages	<b>S9</b> : Arts appliqués	S10: Les ouvrages	S11: Technologie de construction	S12: Techniques, procédés et moyens de mise en œuvre
	C3.7: Réaliser un doublage en complexe isolant		X	Х	X	х	X	X	X	Х	X	Х	X	Х
	C3.8: Réaliser une isolation thermo-acoustique intérieure		X	Х	X	Х	X	Х	X	Х	X	Х	Х	X
	C3.9: Traiter les joints et réaliser les enduits de finition		X	Х	X		X	Х	X	Х	X	Х	Х	Х
	C3.10: Mettre en œuvre un plafond modulaire		X	Х	X	Х	X	Х	X	Х	X	X	X	X
	C3.11: Contrôler la conformité des travaux et des ouvrages				X	Х				Х	Χ	Х	Х	Х
	C3.12: Replier le chantier		X	X	X				X	X				X
	C3.13 : Monter, démonter et utiliser des échafaudages		X		X	х	Χ	Х	X	Х	X	X	X	Х
	C3.14: Construire un ouvrage en carreaux de plâtre ou de terre cuite		χ	Х	Х	х	χ	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х
	C3.15: Construire un ouvrage en briques plâtrières		Χ	Х	Х	х	Χ	Х	Χ	Х	Х	Х	X	Х
	C3.16: Réaliser des enduits de plâtre		Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	X	Х	X	X	X

## Description des savoirs associés

Pôle 1	LA CONNAISSANCE DU MONDE PROFESSIONNEL
--------	--

S 1: L'environnement de travail: le secteur du bâtiment.	
Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
S1.1: Le secteur du bâtiment et les entreprises	Citer les caractéristiques principales de ce secteur d'activité et ses chiffres clés Énoncer les fonctions et les responsabilités des personnels des entreprises
S1.2: Les intervenants de la construction	Citer les intervenants, définir leur rôle respectif
S1.3: Les étapes d'un projet de construction	Citer les principales étapes d'un projet de construction
S1.4: L'intégration d'une démarche collaborative numérique (BIM)	Énoncer le principe général de la démarche collaborative du BIM
S1.5: La co-activité, les interfaces chantier	Nommer les corps de métiers et citer leur interaction technique avec les tâches à réaliser
S1.6: Les qualifications et les habilitations	Énoncer le principe de la qualification et d'habilitation des salariés d'entreprises
S1.7: Contexte juridique	Énoncer une description simple des responsabilités de l'entreprise et des pénalités encourues; en mesurer les conséquences.

S 2: Les enjeux énergétiques et environnementaux, l'écoresponsabilité.						
Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances					
S2.1: La réglementation énergétique et environnementale	Citer le nom de la règlementation en vigueur et ses principaux objectifs					
S2.2: L'impact environnemental d'une activité	Citer les principaux impacts de son activité professionnelle					
S2.3: La démarche écoresponsable en entreprise	Citer le principe de la démarche					
S2.4: La gestion de l'environnement du site et des déchets produits	Appliquer les règles de tri des déchets et respecter les circuits d'élimination Appliquer les règles de nettoyage du site d'intervention et de remise en état					
S2.5: La qualité de l'air intérieur	Citer les composants polluants de l'air intérieur					

S 3: Les systèmes constructifs du bâtiment	
Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
S3.1: La règlementation, les normes, les DTU et les règles de l'art	Identifier les spécificités des différents documents. Citer les dispositions constructives d'un ouvrage.
S3.2: Le confort de l'habitat (spatial et environnemental, thermique, acoustique, etc.)	Identifier les espaces composant une habitation et citer leur destination Localiser et citer les éléments de constitution d'un ouvrage.
S3.3: L'accessibilité du cadre bâti	Citer les points de la règlementation PMR, incendie et sismique
S3.4: Les techniques de construction	Identifier les techniques les plus courantes de construction des bâtiments
S3.5: Les matériaux de construction	Identifier la nature des matériaux de construction et citer leurs principales caractéristiques mécaniques et chimiques.
S3.6: Comportement et stabilité des ouvrages	À partir d'ouvrages, d'éléments d'ouvrage ou de situations caractéristiques du secteur professionnel.  Appréhender les phénomènes à un niveau de notion suffisant permettant de comprendre les exigences de mise en œuvre, ainsi que d'anticiper les désordres potentiels ou de les diagnostiquer.  Remarque: privilégier une approche qualitative par comparaison d'expérimentation permettant de retenir les ordres de grandeurs. Toutes les familles de matériaux sont expérimentées en lien avec les domaines d'emploi caractéristiques.  Les activités liées à l'étude du comportement et stabilité des ouvrages sont pratiques et se déroulent sur des maquettes didactisées, des démarches utilisant le numérique et des dispositifs expérimentaux simples.

S 4 : La représentation graphique et numérique des ouvrages							
Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances						
S4.1: Les documents graphiques ou digitaux de représentation des ouvrages	Utiliser les outils digitaux de visionnage des projets de construction et des ouvrages du métier						
S4.2: Les règles et outils de représentation graphique ou digitale	Décoder des documents graphiques y compris digitaux d'un ouvrage représenté en 2D ou en 3D						
S4.3: Les documents d'exécution des ouvrages	Appliquer les règles de dessin technique en 2D ou 3D à une représentation graphique ou digitale d'un croquis de détail d'exécution ou d'un schéma						
S4.4: Les techniques de relevé d'ouvrages	Identifier les informations d'un plan d'exécution d'un ouvrage simple Utiliser les techniques simples et les appareils de mesure usuels pour effectuer un relevé d'ouvrage						

S 5 : La description et l'estimation des ouvrages	
Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
S5.1: La description technique des ouvrages.	Décrire techniquement un ouvrage ou partie d'ouvrage relevant du secteur de la plâtrerie et de l'isolation.
S5.2: La documentation technique des produits, des appareils et des systèmes	Décoder les notices d'utilisation et de montage
S5.3: La quantification des ouvrages simples	Identifier les éléments constitutifs d'un devis Vérifier les quantités pour réaliser un ouvrage élémentaire

S 6 : La communication technique						
Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances					
S6.1: La communication orale et écrite	Appliquer les règles de base de la communication technique orale et écrite					
S6.2: Les supports et les outils de communication	Utiliser les supports et outils de communication simples, y compris digitaux					
S6.3: La démarche collaborative du BIM et l'interopérabilité	Énoncer les principaux éléments du processus de gestion de l'information mis en œuvre tout au long d'un projet collaboratif. Enoncer le principe d'interopérabilité entre logiciels et maquettes numériques					
S6.4: La communication technique simple en langue anglaise	Citer les outils numériques de gestion et de communication utilisés Traduire la terminologie et les fonctions d'un équipement ou d'un appareil Extraire des informations essentielles d'une notice technique en anglais					

S 7: La prévention des risques professionnels	
Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
S7.1: Les acteurs de la prévention des risques	Citer les rôles et les missions des principaux acteurs externes (Services de Santé au Travail, OPPBTP, CARSAT, Inspection du travail), les rôles et les missions des principaux acteurs internes (chef d'entreprise, instances représentatives du personnel).
S7.2: Les documents de la prévention des risques	Énoncer les objectifs des principaux documents liés à la prévention des risques : DUER, PPSPS, DIUO.
\$7.3 : L'identification des dangers, l'analyse des risques, les mesures de prévention	En lien avec le référentiel de Prévention Santé Environnement
S7.4: Les mesures de prévention adaptées au métier	Énoncer les principaux EPC en lien avec les interventions du métier Citer les conditions d'utilisation en sécurité d'un échafaudage roulant, d'une PEMP Lister les EPI adaptés aux risques (brûlures, explosion, incendie, rayonne- ments, coupures, projections, électrique, chimiques)
S7.5: Les risques CMR (amiante et plomb)	Citer les principales situations d'exposition aux poussières d'amiante et de plomb
S7.6: L'application des principes de sécurité physique et d'économie d'effort adaptés au métier	Énoncer les principes de sécurité physique et économie d'effort au regard du référentiel de formation PRAP
S7.7: Le champ d'intervention du sauveteur secouriste du travail	Citer les limites du champ d'intervention d'un sauveteur secouriste du travail (*) Citer les conduites de secours à tenir (*). (*) au regard du référentiel de Sauvetage Secourisme du Travail (SST)

S 8: Le contrôle de la qualité des ouvrages		
Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances	
S8.1: Les principes d'une démarche qualité liée à une intervention	Citer le principe d'une démarche qualité	
S8.2: Les fiches d'autocontrôle associées à une intervention	Énoncer la finalité d'une fiche d'autocontrôle	

Pôle 2	ôle 2 CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES			
S 9: Arts applique	S 9: Arts appliqués			

S 9: Arts appliqués				
Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances			
S9.1: Les moyens architecturaux	Répartir symétriquement des éléments modulaires Proposer différents appareillages d'éléments			
S 9.2: La couleur	Maîtriser le vocabulaire de la couleur Citer les couleurs primaires et secondaires Choisir une référence de couleur à partir d'échantillons Différencier les tons froids des tons chauds Associer des éléments colorés Commenter le rôle de la couleur dans la signalisation			

S 10: Les ouvrages	
Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
S10.1: Les supports	Reconnaître et identifier les familles des supports du bâtiment:  - Maçonnerie traditionnelle,  - Bétons cellulaires,  - Bétons, enduits,  - Enduits de plâtre, carreaux de plâtre,  - Blocs de terre cuite,  - Bois et dérivés,  - Métaux ferreux et non ferreux,  Matériaux de synthèse.
S10.2: Les fonctions des ouvrages du bâtiment	Différencier les types d'ouvrages par leurs fonctions. Indiquer les différents éléments nécessaires à la réalisation d'un ouvrage.
S10.3: Les types d'ouvrages courants	Citer les principales règles de réalisation des ouvrages courants, plafonds, cloisons, doublages, etc. Citer les techniques à mettre en œuvre pour réaliser des ouvrages de grandes dimensions. Indiquer les points techniques particuliers à respecter lors de la réalisation des ouvrages.
S10.4: La jonction des ouvrages	Indiquer les conditions à satisfaire pour réaliser des liaisons. Indiquer les conditions à satisfaire pour assurer l'indépendance des ouvrages. Indiquer les règles de jonction à appliquer entre les différents ouvrages.
S10.5: Les travaux préparatoires	Indiquer une incompatibilité entre un matériau et le support qui doit le recevoir. Proposer les travaux préparatoires nécessaires

S 11: Technologie de construction				
Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances			
S11.1: Matériaux, produits et ouvrages spécifiques du secteur professionnel	Utiliser la terminologie courante spécifique aux matériaux et produits.  Différencier les matériaux par leur dénomination normalisée, usuelle ou commerciale.  Énoncer leur processus d'élaboration ou de fabrication et leurs principales caractéristiques (physiques, chimiques).  Être en mesure de donner :  - les dimensions normalisées et commerciales ;  - les conditionnements ;  - les performances ;			
S11.2: Histoire des techniques	Caractériser les évolutions (architecture, matériaux, techniques de mise en œuvre).  Situer l'ouvrage dans un contexte historique, régional avec ses particularités. Identifier les matériaux et la constitution d'un ouvrage ancien de la profession. Décrire les principales techniques d'intervention sur cet ouvrage.			

S 12: Techniques, procédés et moyens de mise en œuvre	
Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
S12.1: Matériels de chantier et outillages individuels	Décoder les fiches techniques. Maitriser le vocabulaire technique adapté.
S12.2: Moyens d'accès et plateformes de travail	Citer les principales règles de montage/démontage, d'installation et de fonctionnement.
S12.3: Techniques de stockage et de magasinage	Identifier les outillages individuels Énoncer les règles d'entretien de l'outillage Énoncer les règles d'utilisation de maintenance, de stockage ainsi que leurs limites.
S12.4: Moyens et procédés de contrôle	Citer les principales règles de maintenance en fonction du niveau d'habilitation et de compétence, notamment vis-à-vis des risques électriques.
S12.5: Réalisation des ouvrages	Appliquer la réglementation en vigueur.
S12.6: Techniques d'implantation et de calepinage	Lire et interpréter les ressources. Identifier ou établir les références. Citer la méthode de tracé géométrique. Réaliser un calepin. Répartir des éléments modulaires pour obtenir des coupes périphériques proches d'un demi élément.

## ANNEXE I c

## **LEXIQUE**

## Spécialité Métiers du plâtre et de l'isolation de certificat d'aptitude professionnelle

Sigles	Définitions
BIM	Bâtiment et Informations Modélisées
BL	Bon de Livraison
BOEN	Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale
ВТР	Secteur économique regroupant le Bâtiment et les Travaux Publics
CARSAT	Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
CCF	Contrôle en Cours de Formation
ССТР	Cahier des Clauses Techniques Particulières
CFA	Centre de Formation d'Apprentis
CHSCT	Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
CMR	Cancérigène Mutagène et Reprotoxique
DIUO	Dossier d'Intervention Ultérieur sur l'Ouvrage
DOE	Document d'Ouvrages Exécutés
DTU	Document Technique Unifié
DUER	Document Unique d'Évaluation des Risques
EPC	Équipements de Protection Collective
EPI	Équipements de Protection Individuels
ERP	Établissement Recevant du Public
FDES	Fiches de Données Environnementales et de Sécurité
NF DTU	Norme Française Document Technique Unifié
ОРРВТР	Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics
PEMP	Plateforme Élévatrice Mobile de Personne

Sigles	Définitions
PFMP	Période de Formation en Milieu Professionnel
PIRL	Plate-forme Individuelle Roulante Légère
PMR	Personne à Mobilité Réduite
PPSPS	Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé
PRAP	Prévention des Risques liés à l'Activité Physique
PSE	Prévention Santé Environnement
PTNB	Plan de Transition Numérique du Bâtiment
PV	Procès-Verbal
QSE	Désignation groupée des domaines de la Qualité, de la Sécurité et de l'Environnement
RAGE	Règles de l'Art du Grenelle de l'Environnement
RAP	Référentiel d'activités professionnelles
SST	Sauveteur Secouriste du Travail
TCE	Tous Corps d'État
VAE	Validation des Acquis de l'Expérience
2D	Deux Dimensions
3D	Trois Dimensions
3RVE	Réduction, Réemploi, Recyclage, Valorisation, Élimination

#### ANNEXE II

#### PÉRIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

#### Spécialité Métiers du plâtre et de l'isolation de certificat d'aptitude professionnelle

#### Préambule

Les périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) sont des phases déterminantes dans l'acquisition des compétences, connaissances et attitudes professionnelles de la spécialité du diplôme. Toutes les activités et les tâches associées, définies dans le référentiel d'activités professionnelles de la spécialité du diplôme peuvent être appréhendées lors des périodes de formation en milieu professionnel. Elles doivent être complémentaires à la formation dispensée en établissement de formation.

Ces dernières doivent permettre au futur diplômé:

- de participer aux activités de l'entreprise et d'utiliser l'outillage, les matériels et les équipements professionnels;
- d'appréhender la réalité de l'environnement économique, technique et humain de l'entreprise ;
- de prendre conscience du rôle de tous les acteurs et de tous les services de l'entreprise.

#### Voie scolaire

Les périodes de formation en milieu professionnel répondent au cadre règlementaire du code de l'éducation, articles D. 124-1 à D. 124-9 modifiés et de la circulaire n° 2016-053 du 29 mars 2016.

La durée des périodes de formation en milieu professionnel est conforme à la réglementation générale en vigueur, soit 14 semaines réparties en plusieurs séquences sur le cycle de formation.

Les PFMP sont réparties sous la responsabilité du chef d'établissement sur les deux années du cycle de formation, dans le respect des dispositions de l'arrêté du 21 novembre 2018 relatif à l'organisation et aux enseignements dispensés dans les formations sous statut scolaire préparant au certificat d'aptitude professionnelle et de son annexe.

La durée d'une séquence de formation en entreprise ne peut être inférieure à 3 semaines.

L'organisation des périodes de formation en milieu professionnel fait l'objet d'une convention entre le chef d'entreprise accueillant l'élève et le chef d'établissement de formation où ce dernier est scolarisé. Cette convention est établie conformément aux textes en vigueur.

L'organisation des périodes de formation en milieu professionnel prend en compte :

- les contraintes matérielles des entreprises et de l'établissement de formation ;

- les objectifs pédagogiques spécifiques à ces périodes de formation;
- les cursus de formation.

La recherche et le choix des entreprises d'accueil sont assurés conjointement par l'élève et l'équipe pédagogique de l'établissement de formation. Il est de la responsabilité de l'établissement scolaire de proposer à chaque élève une entreprise d'accueil.

Pendant les PFMP, l'élève a la qualité de stagiaire. Il reste sous la responsabilité du chef de l'établissement de formation et sous la responsabilité pédagogique de l'équipe des professeurs chargée du suivi de cette PFMP.

Le choix des activités les plus pertinentes, en fonction de l'entreprise d'accueil, est arrêté par l'équipe pédagogique et le tuteur d'entreprise. L'annexe pédagogique jointe à la convention fixe les exigences.

Le tuteur d'entreprise, désigné par l'entreprise d'accueil, prend en charge le stagiaire et suit sa progression en l'aidant à évoluer dans le contexte professionnel. Il favorise l'acquisition des compétences indispensables à l'exercice de son futur métier, l'aide à développer son autonomie et encourage sa curiosité dans le cadre d'une situation de travail ou d'un environnement nouveau.

Le tuteur d'entreprise est l'interlocuteur privilégié de l'équipe pédagogique de l'établissement de formation et le coresponsable de l'évaluation prévue en milieu professionnel.

#### Voie de l'apprentissage

La durée légale de la formation en milieu professionnel est incluse dans le rythme de l'alternance défini par le code de travail.

L'apprenti est lié juridiquement à l'entreprise par un contrat de travail de type particulier permettant sa formation en alternance sur deux sites : l'entreprise signataire du contrat d'apprentissage et le centre de formation d'apprentis.

L'organisation de la formation en milieu professionnel prend en compte :

- les contraintes matérielles des entreprises et du centre de formation d'apprentis;
- les objectifs pédagogiques spécifiques à cette formation;
- les cursus de formation.

Le maître d'apprentissage, désigné par l'entreprise d'accueil, prend en charge l'apprenti et suit sa progression en l'aidant à évoluer dans le contexte professionnel. Il favorise l'acquisition des compétences indispensables à l'exercice de son futur métier, l'aide à développer son autonomie et encourage sa curiosité dans le cadre d'une situation de travail ou d'un environnement nouveau.

Le maître d'apprentissage est l'interlocuteur privilégié de l'équipe pédagogique du centre de formation d'apprentis et le coresponsable de l'évaluation prévue en milieu professionnel.

#### Voie de la formation professionnelle continue

La durée de la formation en milieu professionnel s'ajoute aux durées de formation dispensées dans le centre de formation continue.

Dans le cadre d'un contrat de travail particulier, les périodes de formation en milieu professionnel sont incluses à la durée totale de la formation.

L'organisation de la formation en milieu professionnel prend en compte :

- les contraintes matérielles des entreprises et du centre de formation continue;
- les objectifs pédagogiques spécifiques à cette formation;
- les cursus de formation.

Le tuteur d'entreprise, désigné par l'entreprise d'accueil, prend en charge le stagiaire de la formation continue et suit sa progression en l'aidant à évoluer dans le contexte professionnel. Il favorise l'acquisition des compétences indispensables à l'exercice de son futur métier, l'aide à développer son autonomie et encourage sa curiosité dans le cadre d'une situation de travail ou d'un environnement nouveau.

Le tuteur d'entreprise est l'interlocuteur privilégié de l'équipe pédagogique du centre de formation continue et le coresponsable de l'évaluation prévue en milieu professionnel.

#### **Positionnement**

Dans le cadre d'un positionnement pédagogique validé par décision du recteur d'académie,

- un candidat de la voie scolaire doit effectuer une PFMP de 6 semaines minimum selon les articles D. 337-62 à
   D. 337-65 du code de l'éducation;
- un candidat de la formation professionnelle continue peut être dispensé de PFMP s'il justifie d'au moins six mois d'activité professionnelle dans le secteur d'activité visé par le diplôme.

#### Candidat libre

Il découle de l'article D. 337-7 du code de l'éducation que les candidats majeurs peuvent se présenter à l'examen du CAP sans avoir suivi de formation théorique et sans avoir effectué de PFMP, à condition que leur majorité effective à la date de la première épreuve de l'examen soit vérifiée au jour de leur inscription à celui-ci.

Unités professionnelles

#### ANNEXE III

#### RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION

#### ANNEXE III a

#### UNITÉS CONSTITUTIVES DU DIPLÔME

## Spécialité Métiers du plâtre et de l'isolation de certificat d'aptitude professionnelle

A. – Unités du domaine professionnel: UP1, UP2 et UP3

Chacune des trois unités professionnelles de la spécialité Métiers du plâtre et de l'isolation de certificat d'aptitude professionnelle (CAP) est constituée d'un ensemble cohérent de compétences. La définition du contenu de ces unités permet de préciser les principales tâches professionnelles, les compétences concernées et leur contexte d'exécution. Il s'agit à la fois de :

- permettre la mise en correspondance des activités professionnelles de la spécialité Métiers du plâtre et de l'isolation de CAP et de ces unités dans le cadre du dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE);
- établir la relation entre ces unités, correspondant aux épreuves, et le référentiel d'activités professionnelles afin de préciser le cadre de l'évaluation, qu'il s'agisse d'épreuves ponctuelles ou de contrôle en cours de formation (CCF).

	Étude et préparation d'une interventio	Réalisation et contrôle d'un ouvrage coul	Réalisation de travaux spécifiques
Compétences	UP1	UP2	UP3
C1.1: Compléter et transmettre des documents	Х		
C1.2 : Échanger, rendre compte oralement			X
C2.1: Décoder un dossier technique	X		
C2.2: Choisir les matériels et les outillages	X		
C2.3: Traduire graphiquement une partie d'ouvrage simple		х	
C3.1 : Organiser son intervention et son poste de travail		х	
C3.2 : Sécuriser son intervention		х	
C3.3: Déconstruire, déposer, démonter des éléments d'ouvrage		х	
C3.4 : Implanter un ouvrage		х	
C3.5 : Construire des ouvrages en plaques de plâtre sur ossature		х	
C3.6 : Construire des cloisons en panneaux de hauteur d'étage		х	
C3.7: Réaliser un doublage en complexe isolant		х	
C3.8: Réaliser une isolation thermo-acoustique intérieure		Х	
C3.9: Traiter les joints et réaliser les enduits de finition		Х	
C3.10: Mettre en œuvre un plafond modulaire		Х	
C3.11: Contrôler la conformité des travaux et des ouvrages		Х	
C3.12: Replier le chantier		Х	

	Unités professionnelles		lles
	Étude et préparation d'une intervention	Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant	Réalisation de travaux spécifiques
Compétences	UP1	UP2	UP3
C3.13 : Monter, démonter et utiliser des échafaudages			X
C3.14: Construire un ouvrage en carreaux de plâtre ou de terre cuite			X
C3.15: Construire un ouvrage en briques plâtrières			х
C3.16: Réaliser des enduits de plâtre			X

L'unité UP2 intègre la prévention santé environnement dont le programme d'enseignement pour les classes préparatoires au certificat d'aptitude professionnelle est défini par l'arrêté du 23 juin 2009 modifié.

B. - Unités du domaine général : UG1, UG2, UG3 et UG4

#### UNITÉ UG 1. - Français et histoire-géographie - enseignement moral et civique

Arrêté du 3 avril 2019 fixant le programme d'enseignement de français des classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle (*BO* spécial n° 5 du 11 avril 2019).

Arrêté du 3 avril 2019 fixant le programme d'enseignement d'histoire-géographie des classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle (BO spécial n° 5 du 11 avril 2019).

Arrêté du 3 avril 2019 fixant le programme d'enseignement moral et civique des classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle (*BO* spécial n° 5 du 11 avril 2019).

#### UNITÉ UG 2. - Mathématiques - Physique - Chimie

Arrêté du 3 avril 2019 fixant le programme d'enseignement de mathématiques des classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle (*BO* spécial n° 5 du 11 avril 2019).

Arrêté du 3 avril 2019 fixant le programme d'enseignement de physique-chimie des classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle (*BO* spécial n° 5 du 11 avril 2019).

#### UNITÉ UG 3. - Education physique et sportive

Arrêté du 3 avril 2019 fixant le programme d'enseignement d'éducation physique et sportive des classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle et des classes préparant au baccalauréat professionnel (*BO* spécial n° 5 du 11 avril 2019).

#### UNITÉ UG4. - Langues vivantes

Arrêté du 3 avril 2019 fixant le programme d'enseignement de langues vivantes des classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle professionnel et des classes préparant au baccalauréat professionnel (*BO* spécial n° 5 du 11 avril 2019).

#### ANNEXE III b

#### RÈGLEMENT D'EXAMEN

## Spécialité Métiers du plâtre et de l'isolation de certificat d'aptitude professionnelle

Spécialité Métiers du Plâtre et de l'Isolation de Certificat d'aptitude professionnelle		Scolaire (établissement public et privé sous contrat) Apprenti (CFA et section d'apprentissage habilité) Formation professionnelle continue (établissement public)	Scolaire (établissement privé hors contrat) Apprenti (CFA et section d'apprentissage non habilité) Formation professionnelle continue (établissement privé) Enseignement à distance Candidat individuel		
Épreuves	Unité	Coef	Mode	Mode	Durée
EP1 : Étude et préparation d'une intervention	UP1	4	CCF (1)	Ponctuel écrit	3h
EP2 : Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant	UP2	9 dont 1 PSE	CCF	Ponctuel écrit et pratique	16h dont 1h PSE
EP3 : Réalisation de travaux spécifiques	UP3	2	CCF	Ponctuel oral et pratique	3h
EG1 : Français et Histoire - Géographie - Enseignement moral et civique (*)	UG1	3	CCF	Ponctuel écrit	2h15
EG2: Mathématiques - Physique - Chimie (*)	UG2	2	CCF	Ponctuel écrit	2h
EG3: Éducation physique et sportive (*)	UG3	1	CCF	Ponctuel	
EG4: Langue vivante: anglais (*)	UG4	1	CCF	Ponctuel oral (2)	20 min

- (1) Contrôle en cours de formation.
- (2) Préparation 20 minutes.
- (\*) Information: en conséquence de la publication des arrêtés du 3 avril 2019 fixant les nouveaux programmes d'enseignement général de CAP, les intitulés, coefficients, modalités et durées des épreuves générales sont appelés à être redéfinis par un arrêté ministériel publié ultérieurement.

#### ANNEXE III c

#### DÉFINITION DES ÉPREUVES

## Spécialité Métiers du plâtre et de l'isolation de certificat d'aptitude professionnelle

EP1 - UP1: Etude et préparation d'une intervention (coefficient 4)

#### Objectif et contenu de l'épreuve

Cette épreuve permet d'évaluer les compétences du candidat concernant la préparation de son intervention. A partir d'un dossier technique (écrit, graphique et numérique) définissant un ouvrage, le candidat procède à l'étude d'une intervention professionnelle de son métier.

Cette épreuve écrite porte sur tout ou partie des compétences suivantes :

- C1.1: Compléter et transmettre des documents.
- C2.1: Décoder un dossier technique.
- C2.2: Choisir les matériels et les outillages.

A partir d'un dossier, le candidat est amené à :

- prendre connaissance des informations concernant son intervention;
- décoder et analyser des documents techniques;
- rechercher les informations nécessaires à la préparation d'un travail;
- utiliser les informations en vue de préparer et organiser son travail ;
- renseigner et transmettre des documents d'intervention y compris numériques;
- inventorier les matériels et les outillages nécessaires à l'intervention;
- établir un croquis, le calepin d'un ouvrage;
- établir les éléments de la commande liée à son intervention.

#### Critères d'évaluation

Les conditions et les indicateurs d'évaluation correspondant aux compétences évaluées figurent dans les colonnes « Conditions » et « Critères d'évaluation » des tableaux décrivant les compétences dans le référentiel de certification.

Les activités, les documents techniques, les compétences évaluées et le degré d'exigence sont semblables pour tous les modes d'évaluation.

#### Modes d'évaluation

1. Evaluation par épreuve ponctuelle : épreuve écrite d'une durée de 3 heures

Conditions d'organisation:

L'épreuve se déroule obligatoirement sur table. Chaque candidat dispose d'un espace individuel de travail comprenant la possibilité de consulter des ressources numériques :

- une table de travail pouvant recevoir plusieurs dossiers de format A3;
- des moyens numériques, s'ils sont prévus à l'épreuve.

Documents supports de l'épreuve :

Le dossier remis au candidat se décompose en deux parties :

- un dossier « TECHNIQUE » de la réalisation, commun à l'EP2 et éventuellement à l'EP3, comprenant :
  - la description de l'intervention professionnelle étudiée ;
  - les pièces écrites et graphiques, y compris numériques, définissant l'ouvrage à réaliser;
  - Les documents fabricants, fournisseurs, fiches techniques, etc.,
- un dossier « SUJET / RÉPONSE » sur lequel porte l'évaluation.
- 2. Contrôle en cours de formation

L'épreuve est évaluée à l'occasion d'une situation d'évaluation organisée par l'établissement de formation.

La situation est réalisée en deuxième année de formation (ou dans la deuxième partie de la formation pour les stagiaires de la formation continue), dans le cadre des activités habituelles de formation.

Conditions d'organisation:

L'épreuve se déroule obligatoirement sur table. Chaque candidat dispose d'un espace individuel de travail comprenant la possibilité de consulter des ressources numériques :

- une table de travail pouvant recevoir plusieurs dossiers de format A3;
- des moyens numériques s'ils sont prévus à l'épreuve.

La durée cumulée des séquences d'évaluation en CCF pour cette situation est comparable à la durée de l'épreuve ponctuelle.

Les documents d'évaluation sont préparés en équipe par les enseignants/formateurs de l'établissement. Un professionnel sera convoqué. Son absence n'invalidera pas les travaux de la commission d'évaluation. Le déroulement de l'épreuve fait l'objet d'un procès-verbal détaillé et d'une proposition de note finale au jury de délibération.

L'inspecteur de l'éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'examen.

EP2 - UP2 : Réalisation d'un ouvrage courant (coefficient 9 dont 1 pour PSE)

#### Objectif et contenu de l'épreuve

Cette épreuve permet d'évaluer les compétences du candidat concernant la réalisation d'un ouvrage ou d'une partie d'ouvrage.

Cette épreuve écrite et pratique porte sur tout ou partie des compétences suivantes :

- C2.3: Traduire graphiquement une partie d'ouvrage simple.
- C3.1 : Organiser son intervention et son poste de travail.
- C3.2 : Sécuriser son intervention.
- C3.3: Déconstruire, déposer, démonter des éléments d'ouvrage.
- C3.4: Implanter un ouvrage.
- C3.5 : Construire des ouvrages en plaques de plâtre sur ossature.
- C3.6 : Construire des cloisons en panneaux de hauteur d'étage.
- C3.7: Réaliser un doublage en complexe isolant.
- C3.8: Réaliser une isolation thermo-acoustique intérieure.
- C3.9: Traiter les joints et réaliser les enduits de finition.
- C3.10: Mettre en œuvre un plafond modulaire.
- C3.11: Contrôler la conformité des travaux et des ouvrages.
- C3.12: Replier le chantier.

A partir d'un dossier et de l'environnement de travail à disposition, le candidat est amené à :

- préparer et vérifier les matériels et les outillages;
- organiser et sécuriser son intervention en adoptant une attitude éco responsable;
- utiliser les moyens de prévention adaptés à la situation ;
- communiquer avec les différents intervenants;
- implanter des ouvrages simples ;
- réaliser un ouvrage simple ou une partie d'ouvrage;
- vérifier la conformité du travail réalisé ;
- clore le poste de travail.

#### Critères d'évaluation

Les conditions et les indicateurs d'évaluation correspondant aux compétences évaluées figurent dans les colonnes « Conditions » et « Critères d'évaluation » des tableaux décrivant les compétences dans le référentiel de certification.

Les activités, les documents techniques, les compétences évaluées et le degré d'exigence sont semblables pour tous les modes d'évaluation.

#### Modes d'évaluation

1. Evaluation par épreuve ponctuelle : épreuve écrite et pratique d'une durée de 15 heures

Conditions d'organisation:

L'épreuve se déroule dans un centre d'examen. Chaque candidat dispose d'un espace de travail dédié comportant:

- une table de travail pouvant recevoir plusieurs dossiers de format A3;
- un espace de réalisation;
- l'outillage et la matière d'œuvre nécessaires ;
- des moyens numériques, s'ils sont prévus à l'épreuve.

L'épreuve pratique d'une durée totale de 15 heures est organisée en deux parties :

- une phase de préparation de l'activité sous forme écrite et éventuellement numérique, d'une durée de 1 heure ;
- une phase de réalisation de l'activité intégrant le contrôle, d'une durée de 14 heures.

Documents supports de l'épreuve :

Le dossier remis au candidat se décompose en deux parties :

- un dossier « TECHNIQUE » de la réalisation, commun à l'EP1 et éventuellement à l'EP3 comprenant:
  - la description de l'ouvrage à réaliser;
  - les pièces écrites et graphiques y compris numériques définissant l'ouvrage à réaliser;
  - des documents fabricants, de fournisseurs, des fiches techniques, etc.,
- un dossier « SUJET / RÉPONSE » qui indique le travail à réaliser et éventuellement les méthodes et techniques à utiliser.
- 2. Contrôle en cours de formation

L'épreuve est évaluée à l'occasion de deux situations d'évaluation d'égale importance, organisées par l'établissement de formation. L'une des situations d'évaluation a lieu dans l'entreprise, l'autre situation d'évaluation a lieu dans l'établissement de formation. L'établissement veille à la complémentarité des situations d'évaluation.

Les situations sont réalisées en deuxième année de formation (ou dans la deuxième partie de la formation pour les stagiaires de la formation continue), dans le cadre des activités habituelles de formation.

#### Conditions d'organisation:

Chaque candidat dispose d'un espace individuel de travail dédié comportant :

- une table de travail pouvant recevoir plusieurs dossiers de format A3;
- un espace de réalisation ;
- l'outillage et la matière d'œuvre nécessaires ;
- des moyens numériques, s'ils sont prévus à l'épreuve.

La durée de chaque situation d'évaluation est comparable à la durée de l'épreuve ponctuelle.

Les documents d'évaluation sont préparés en équipe par les enseignants/formateurs de l'établissement de formation. Le déroulement de l'épreuve fait l'objet d'un procès-verbal détaillé pour chaque situation d'évaluation et d'une proposition de note finale au jury de délibération résultant de l'évaluation des deux situations.

L'inspecteur de l'éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'examen.

Situation d'évaluation en entreprise :

La situation d'évaluation organisée en entreprise peut comporter plusieurs séquences d'évaluation, chacune faisant l'objet d'un document de suivi pédagogique et d'évaluation des compétences.

La synthèse de l'évaluation est effectuée par le tuteur d'entreprise/maître d'apprentissage de l'entreprise d'accueil et un enseignant/formateur du domaine professionnel, au sein de l'entreprise.

Le déroulement de l'épreuve fait l'objet d'un procès-verbal détaillé.

Situation d'évaluation en centre de formation :

La situation d'évaluation est organisée dans l'établissement de formation dans le cadre des activités habituelles de formation professionnelle. Elle peut comporter plusieurs séquences d'évaluation, chacune faisant l'objet d'un document de suivi pédagogique et d'évaluation des compétences.

Un professionnel sera convoqué. Son absence n'invalidera pas les travaux de la commission d'évaluation. Le déroulement de l'épreuve fait l'objet d'un procès-verbal détaillé et d'une proposition de note finale au jury de délibération.

Le déroulement de l'épreuve fait l'objet d'un procès-verbal détaillé.

EP3 - UP3 : Réalisation de travaux spécifiques (coefficient 2)

#### Objectif et contenu de l'épreuve

Cette épreuve permet d'évaluer les compétences du candidat dans le cadre de la réalisation d'ouvrages simples du secteur professionnel réalisée par voie humide. Ceci respectant les aspects règlementaires au sens large, notamment le code du travail et l'utilisation des équipements en lien avec les travaux temporaires en hauteur. Ces ouvrages seront limités à des plans verticaux, horizontaux ou inclinés pouvant comporter des difficultés liées à l'incorporation de coffres, de pénétrations ou de points techniques particuliers.

Cette épreuve pratique et orale porte sur tout ou partie des compétences suivantes :

- C1.2: Echanger, rendre compte oralement.
- C3.13 : Monter, démonter et utiliser des échafaudages.
- C3.14: Construire un ouvrage en carreaux de plâtre ou de terre cuite.
- C3.15 : Construire un ouvrage en briques plâtrières.
- C3.16: Réaliser des enduits de plâtre (compétence obligatoirement évaluée lors de cette épreuve).

A partir d'un dossier et de l'environnement de travail à disposition, le candidat est amené à:

- prendre connaissance des ressources disponibles;
- préparer et vérifier les matériels et les outillages;
- organiser et sécuriser son intervention en adoptant une attitude éco responsable;
- utiliser les moyens de prévention adaptés à la situation;
- utiliser des équipements et matériels;
- communiquer avec les différents intervenants;
- implanter des ouvrages simples ;
- réaliser des enduits de plâtre (activité obligatoire) ;
- réaliser un ouvrage simple ou une partie d'ouvrage;
- vérifier la conformité du travail réalisé ;
- clore le poste de travail.

#### Critères d'évaluation

Les conditions et les indicateurs d'évaluation correspondant aux compétences évaluées figurent dans les colonnes « Conditions » et « Critères d'évaluation » des tableaux décrivant les compétences dans le référentiel de certification.

Les activités, les documents techniques, les compétences évaluées et le degré d'exigence sont semblables pour tous les modes d'évaluation.

#### Modes d'évaluation

1. Evaluation par épreuve ponctuelle: épreuve pratique et orale d'une durée de 3 heures, dont 15 minutes d'entretien oral

Conditions d'organisation:

L'épreuve se déroule dans un centre d'examen. Chaque candidat dispose d'un espace individuel de travail dédié comportant :

- une table de travail pouvant recevoir plusieurs dossiers de format A3;
- un espace de réalisation;
- l'outillage et la matière d'œuvre nécessaires ;
- des moyens numériques s'ils sont prévus à l'épreuve.

Au cours ou en fin d'épreuve, le candidat est amené à rendre compte oralement de son intervention sous la forme d'un entretien de 15 minutes au maximum avec un examinateur du domaine professionnel.

Documents supports de l'épreuve :

Le dossier remis au candidat comprend:

- un dossier « TECHNIQUE » pouvant être commun à l'ensemble des épreuves comprenant:
  - la description de l'ouvrage à réaliser ou partie d'ouvrage support de l'intervention ;
  - les pièces écrites et graphiques y compris numériques définissant la réalisation ;
  - des documents fabricants, de fournisseurs, des fiches techniques...,
- un dossier « SUJET »;
- un dossier « RESSOURCES » pouvant être d'un accès papier et / ou numérique.
- 2. Contrôle en cours de formation

L'épreuve est évaluée à l'occasion d'une situation d'évaluation organisée par l'établissement de formation.

La situation est réalisée en deuxième année de formation (ou dans la deuxième partie de la formation pour les stagiaires de la formation continue), dans le cadre des activités habituelles de formation.

Conditions d'organisation:

Chaque candidat dispose d'un espace individuel de travail dédié comportant :

- une table de travail pouvant recevoir plusieurs dossiers de format A3;
- un espace de réalisation ;
- l'outillage et la matière d'œuvre nécessaires ;
- des moyens numériques s'ils sont prévus à l'épreuve.

Au cours ou en fin de situation d'évaluation, le candidat est amené à rendre compte oralement de son intervention sous la forme d'un entretien de 15 minutes au maximum avec enseignant/formateur du domaine professionnel.

La durée des séquences d'évaluation en CCF pour cette situation est comparable à la durée de l'épreuve ponctuelle

Les documents d'évaluation sont préparés en équipe par les enseignants/formateurs de l'établissement. Un professionnel sera convoqué. Son absence n'invalidera pas les travaux de la commission d'évaluation. Le déroulement de l'épreuve fait l'objet d'un procès-verbal détaillé et d'une proposition de note finale au jury de délibération.

L'inspecteur de l'éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'examen.

# Partie d'épreuve professionnelle: Prévention santé environnement coefficient 1

L'épreuve de prévention santé environnement est définie par l'arrêté 17 juin 2003 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général modifié par l'arrêté du 8 janvier 2010, par l'arrêté du 11 juillet 2016 modifiant les définitions des épreuves de mathématiques et sciences physiques et chimiques et prévention santé environnement aux examens du brevet d'études professionnelles et du certificat d'aptitude professionnelle.

L'arrêté du 3 avril 2019 fixant le programme d'enseignement de prévention santé environnement des classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle abroge l'arrêté du 23 juin 2009 (*BO* spécial n° 5 du 11 avril 2019).

En conséquence, la référence de la définition d'épreuve prévention santé environnement est appelée à être modifiée par un arrêté ministériel en 2019.

Epreuve EG 1 - Français et histoire-géographie – enseignement moral et civique (*)	UG 1	
	coefficient 3	

L'épreuve de français, histoire-géographie et enseignement moral et civique est définie par l'arrêté du 17 juin 2003 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général modifié par l'arrêté du 6 décembre 2016 (version initiale de Légifrance).

Epreuve EG 2 - Mathématiques - Physique - Chimie (\*)

Coefficient 2

L'épreuve de mathématiques – sciences physiques et chimiques est définie par l'arrêté 17 juin 2003 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général (annexe publiée au *BOEN* du 17 juillet 2003) modifié par l'arrêté du 8 janvier 2010, par l'arrêté du 11 juillet 2016 modifiant les définitions des épreuves de mathématiques et sciences physiques et chimiques et prévention santé environnement aux examens du brevet d'études professionnelles et du certificat d'aptitude professionnelle.

## Epreuve EG 3 - Education physique et sportive (\*) UG 3 coefficient 1

L'épreuve d'éducation physique et sportive sont définies par l'arrêté du 15 juillet 2009 modifié par l'arrêté du 11 juillet 2016 relatif aux modalités d'organisation du contrôle en cours de formation et de l'examen terminal prévus pour l'éducation physique et sportive aux examens du baccalauréat professionnel, du certificat d'aptitude professionnelle et du brevet d'études professionnelles.

Epreuve EG 4 - Langue vivante (*)	UG 4	
	coefficient 1	

L'épreuve de langue vivante est définie par l'arrêté du 17 juin 2003 modifié par l'arrêté du 8 janvier 2010 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général (annexe publiée au *BOEN* du 17 juillet 2003).

#### ANNEXE IV

#### TABLEAU DE CORRESPONDANCE ENTRE ÉPREUVES OU UNITÉS

## Spécialité Métiers du plâtre et de l'isolation de certificat d'aptitude professionnelle

Certificat d'aptitude professionnelle Plâtrier Plaquiste défini par l'arrêté du 01/08/2002 modifié dernière session d'examen: 2020		Spécialité Métiers du plâtre et de l'isolation de certificat d'aptitude professionnelle défini par le présent arrêté session d'examen: 2021	
ÉPREUVES	Unités	ÉPREUVES	Unités
EP1 - Analyse d'une situation professionnelle	UP1	EP1 - Étude et préparation d'une intervention	UP1
EP2 - Réalisation d'ouvrages courants	UP2	EP2 - Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant	UP2
EP3 - Réalisation d'ouvrages spécifiques	UP3	EP3 - Réalisation de travaux spécifiques	UP3
EG1 - Français et Histoire Géographie	UG1	EG1 - Français et Histoire-Géographie - Enseignement moral et civique	UG1
EG2 - Mathématiques Sciences	UG2	EG2 - Mathématiques - Physique - Chimie	UG2
EG3 - Éducation physique et sportive	UG3	EG3 - Éducation physique et sportive	UG3
		EG4 - Langue vivante: anglais	UG4

<sup>(\*)</sup> Information: en conséquence de la publication des arrêtés du 3 avril 2019 fixant les nouveaux programmes d'enseignement général de CAP, les définitions d'épreuves générales sont appelées à être redéfinies par arrêté ministériel publié ultérieurement.